

2026

Industrie Birren 30
CH-5703 Seon AG

Tél. 062 893 28 83
Fax 062 893 28 84
info@schneiteragro.ch
www.schneiteragro.ch

Recommandations pour l'agriculture

Bureau / Vente:

Tél. 062 893 28 83
info@schnreiteragro.ch
www. schneiteragro.ch

Dépôt Seon:

Hansruedi Glanzmann
Logistique
Tél. 062 893 28 83
Fax 062 893 28 84

Conseils:

Alexandre Léger
conseiller / vendeur
Mobile 079 935 93 91

Godi Diemi
conseiller / vendeur
gottfried.diemi@bluewin.ch
Mobil 079 211 77 02

Sommaire

Produits phytosanitaires avec les prix	Pages	1 – 10
Tableau des dosages	page	11
Mesures de réduction des risques lors de l'application de PPH (dérive et ruissellement)	page	12
Recommandations pour les cultures		
Céréales	Page	13
Betteraves	Page	14
Maïs / Pois protéagineux	Page	15
L'efficacité de nos herbicides	Page	16–17
Soja / Tournesols / Colza	Page	18
Pommes de terre	Page	19
Cultures maraîchères	Pages	20–24
Viticulture	Page	25
Fruits à pépins	Page	26
Cerises	Page	27
Fraises / Framboises	Page	28
Prairies et pâtures	Page	29
Jardin et ferme	Page	30

Heures d'ouvertures Seon:

Lundi à vendredi 07.30 - 12.00 h
 13.15 - 17.00 h

Pour expédier votre marchandise le même jour,
il nous faut votre commande avant 12.00 h.

Nouveautés

Ethepron 6S

(660 g/l Ethepron)

Phytorégulateur pour l'augmentation de la résistance à la verse dans les céréales (Blé, Orge, Seigle, Triticale). Nouvelle formulation, bien toléré. Remplace Ethepron S.

Harmony®SX

(50% Thifensulfuron-methyl)

Herbicide de post-levée contre les mauvaises herbes annuelles et vivaces dans les cultures de maïs ainsi que dans les prairies et les pâturages.

Garon®2000

(60 g/l Triclopyr, 28,8 g/l Fluroxypyr-methyl)

Herbicide pour traitement plante par plante contre les mauvaises herbes vivaces comme chardons, ronces, arbustes, buissons et orties.

Haftöl S (huile adhésive)

(830 g/l huile de paraffine)

Adjuvant pour l'augmentation du pouvoir mouillant et adhésif.

Schneckenkorn Longlife

(5% Methaldehyd)

Antilimaces professionnels. Grains réguliers. Avec protection anti-moisissure.

Modifications de l'autorisation

Huile Blanche S (Weissöl S, huile de paraffine 830 g/l) Ce produit est devenu dans deux catégories séparé:

Huile Blanche S (W 4555): Comme Insecticide et acaricide et **nouveau**:

Haftöl S (Huile adhésive W 7645) Adjuvant (Mouillant et adhésif).

Finy (metsulfuron-methyl 20%, W 6921-1). A partir du 1^{er} novembre 2026, seulement les cultures suivantes pourront être encore traitées: amidonnier, épeautre, blé dur.

Duroschnack Longlife (W 7085, W 5510-1): La charge pour protection des utilisateurs "*Pas d'épandage manuel des granulés*" a été annulé à nouveau.

Indications importantes

Nous vous faisons remarquer qu'il faut observer les nouvelles autorisations ou restrictions d'homologations ainsi que les modifications de dosage ou le nombre maximal d'applications. Avant tout l'emploi, se référer à l'étiquette du produit figurant sur l'emballage ainsi qu'aux sites WEB ci-dessous:

Renseignements disponibles dans l'Index des produits phytosanitaires de l'office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV):

www.psm.admin.ch

Veuillez également tenir compte des directives PER, des conditions des vos partenaires contractuels (BIO) et les services cantonaux de centre de conseil.

La site de WEB de la **station de recherche ACW** (www.dataphyto.acw-online.ch) a été mis hors de service. Les documents, qui étaient jusqu'à présent classés sous l'onglet "Documents" de Dataphyto, se trouvent désormais sous la page: Situation des autorisations (admin.ch).

Avant l'utilisation d'un produit phytosanitaire il faut strictement respecter les zones tampons pour la protection des eaux et des organismes aquatiques!

Pour plus d'informations: www.schneiteragro.ch

Produit	Distance d'éloignement des eaux de surface D = dérive A = ruissellement	Art. no.	Emballage	Prix indicatif incl. 2,6 % TVA	Prix par kg/l
Agro-Quick BIO		6516	5 l 4 x 5 l	82,50 82,00 incl. 8,1% TVA	16,50 16,40
Détergent spécifique pour le nettoyage des pulvérisateurs. Emploi: 2%					
Alfil WG (74,6% Fosetyl (sous forme 80% fosetyl aluminium))	D: 6 m (poirier/Nashi)	6546	1 kg 14 x 1 kg	26,50 25,90	26,50 25,90
Fongicide systémique pour les fraises, les poiriers, les cultures maraîchères, viticulture et les cultures ornementales. <i>N° de l'homologation: W 7605</i> Emploi: 0,125% - 0,5%					
Antilimace Longlife (Métaldéhyde 5%)		6553 6777	10 kg 20 kg 50 x 20 kg	69,50 115,00 85,00	6,95 5,75 4,25
Première qualité d'Antilimaces. Fin granulé avec action durable, bonne résistance à la pluie, dégradation complète dans la nature. <i>N° de l'homologation: W 7085</i> Emploi: 7 kg/ha					
Antimousse S		6618	250 ml 10 x 250 ml	21,60 20,50 incl. 8,1% TVA	86,40 82,00
Pour empêcher la formation de mousse lors de la préparation des bouillies. Emploi: 14 ml dans 1000 l bouillie					
Appât S Grains (Matière active: 0,005% Brodifacoum)		6606 6611 6534 6575	3 kg 10 kg Station p. souris station p. rats	49,50 134,50 4,50 8,50 incl. 8,1% TVA	16,50 13,45
Appât à base de céréales contre les rongeurs (souris et rats). <i>N° de l'homologation: CH-2015-0034</i> Accessoires: stations pour souris et rats					
Atilla (Bicarbonate de potassium 85%)		6851	10 kg 2 x 10 kg	178,00 176,00	17,80 17,60
Insecticide contre les psylles de poirier. <i>N° de l'homologation: W 7473</i> Emploi poirier/nashi: 5 kg/ha					
Beta Star (Ethofumesate 100 g/l, Phenmedipham 80 g/l)		6518	5 l 4 x 5 l	115,90 114,10	23,18 22,82
Herbicide combiné pour les betteraves sucrières, à salades et fourragères. <i>N° de l'homologation: W 6932-1</i> Emploi: 2-3 x 1,5 - 2 l/ha, max. 6 l/ha					
Beta Super 3 (Métamitrone 153 g/l, Ethofumesate 51 g/l, Phenmedipham 51 g/l)	jusqu'à épuisement des stocks!	6558	5 l 4 x 5 l	120,10 115,50	24,02 23,10
Herbicide combiné pour les betteraves sucrières et fourragères. <i>N° de l'homologation: W 6926-1</i> Emploi: 2-3 x 3 l/ha, max. 9 l/ha					
Blackomat (MCPCA 90 g, Dicamba 10 g, colorant)		6557 6556	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	26,10 24,30 94,80 91,80	26,10 24,30 18,96 18,36
Herbicide coloré pour traitement plante par plante contre les mauvaises herbes à larges feuilles dans les prairies, pâtures et gazons. <i>N° de l'homologation: W 7096</i> Épargne les graminées. Prêt à l'emploi. Dilution possible jusqu'à 1:5 (grande surface).					

Produit	Distance d'éloignement des eaux de surface D = dérive A = ruissellement	Art. no.	Emballage	Prix indicatif incl. 2,6 % TVA	Prix par kg/l
Blackomat appareil Une pompe solide avec une rallonge pour traiter sans problèmes plante par plante par exemple avec Blackomat ou d'autres produits. Idéal pour tous les travaux de pulvérisation dans la maison, le jardin ou la campagne.		6554	pc. 10 x 1 pc.	44,50 43,00 incl. 8,1% TVA	
Blackomat – rallonge pour traiter pièce de rechange au laiton pour l'appareil Blackomat		6810	pc.	25,00 incl. 8,1% TVA	
Bore 150 liquide (Bore 150 g/l) Engrais foliaire pour la correction des carences en Bore. <i>Type d'engrais 1030</i> Emploi: 1 - 5 l/ha		6635	10 l	80,00	8,00
Bouillie bordelaise WG (Cuivre (bouillie bordelaise) 20%) Fongicide pour l'arboriculture, la viticulture, les baies et les cultures maraîchères. <i>N° de l'homologation: W 7065</i> Emploi: 2 - 18 kg/ha		6746 6564	1 kg 10 x 1 kg 20 kg	15,90 15,10 215,90	15,90 15,10 10,79
Calciumchlorid 384 (Calcium-Cl 384 g/l, incl. mouillant) Contre le bitter-pit des pommes et la carence en calcium des légumes. <i>Type d'engrais 410</i> Emploi: 3 - 8 l/ha		6524 6567	10 l fût 200 l	55,60 810,00	5,56 4,05
Captane 80 WG (Captane 80%) Fongicide pour l'arboriculture. <i>N° de l'homologation: W 6920</i> Emploi: 0,15% / 2,4 kg/ha	D: 20 m	6617 6613	1 kg 10 x 1 kg 5 kg 4 x 5 kg	44,80 42,60 122,00 120,00	44,80 42,60 24,40 24,00
CCC (Chlorméquat 357 g/l) Phytorégulateur pour améliorer la résistance à la verse des céréales et pour inhibition de la croissance des cultures ornementales. <i>N° de l'homologation: W 7044</i> Emploi céréales: 0,5 - 2,5 l/ha Ornementales: arroser: 0,1 - 0,5%, Ornementales: pulvérisation: 0,15 - 0,2%		6566 6691	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	17,10 16,20 45,50 44,50	17,10 16,20 9,10 8,90
Chanon (Aclonifène 49,7%) Herbicide pour les grandes cultures et légumes. Contre graminées et dicotylédones annuelles. <i>N° de l'homologation: W 7108</i> Emploi: 1 - 3 l/ha	Differentes phrases SPe3, selon type du culture	6842	5 l 4 x 5 l	190,00 189,00	38,00 37,80
Clio 100 (Clopyralid 103,1 g/l) Herbicide contre les chardons dans les betteraves, les surfaces écologiques de compensation et les domaines non agricoles. <i>N° de l'homologation: W 7420-1</i> Emploi: 1 - 1,2 l/ha		6594 6858	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	81,50 79,50 318,50 315,50	81,50 79,50 63,70 63,10

Produit	Distance d'éloignement des eaux de surface D = dérive A = ruissellement	Art. no.	Emballage	Prix indicatif incl. 2,6 % TVA	Prix par kg/l
Cobra Forte® (56% phosphure d'aluminium)		8257	1 kg 12 x 1 kg	87,00 86,00	87,00 86,00
Pellets pour lutter contre des campagnols terrestre dans les cultures maraîchères, l'arboriculture, la viticulture, les grandes cultures et cultures de baies. Ne pas utiliser dans les jardins familiaux. N° de l'homologation: W 7606 Emploi: 3-5 pellets par 3-10 m longueur de la galerie.					
Cuprum Flow (Cuivre [sous forme d'Hydroxyde] 25%, 360g/l)	BIO	6800	5 l 2 x 5 l	130,50 129,10	26,10 25,82
Fongicide de contact contre des champignons et maladies de bactériennes pour les cultures de baies, la viticulture, l'arboriculture, les cultures maraîchères et pommes de terre. N° de l'homologation: W 7450-1 Emploi: 1,2 - 12 l/ha, (dépend la culture)					
Curenox 50 WG (Cuivre (oxychlorure) 50%)	BIO	6640 6637 6733 6731	1 kg 12 x 1 kg 4 kg 10 kg 20 kg	32,50 30,80 90,30 189,20 377,20	32,50 30,80 22,58 18,92 18,86
Fongicide pour les petits fruits, l'arboriculture, la viticulture, les cultures maraîchères, les grandes cultures et les cultures ornementales. Autorisé en agriculture biologique. N° de l'homologation: W 6556 Emploi: 0,1 - 1,0%, pommes de terre: 7 kg/ha					
Cymoxanil WG (Cymoxanil 45%)		6629	1 kg 10 x 1 kg	59,90 58,00	59,90 58,00
Fongicide systémique partielle pour les cultures maraîchères et les pommes de terre. N° de l'homologation: W 6693 Emploi: 0,16 - 0,27 kg/ha					
Cyperméthrine SF (Cyperméthrine 100 g/l)		6581 6551	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	35,10 34,50 109,50 109,00	35,10 34,50 21,90 21,80
Insecticide pour les cultures maraîchères, grandes cultures et les cultures de baies, ainsi que pour grumes en forêt et sur les places de stockage. N° de l'homologation: W 7609-1 Emploi: 0,025%-0,45%					
Dazide Enhance (Daminozide 85%)		6527	1 kg 4 x 1 kg	335,00 334,00	335,00 334,00
Pour l'inhibition de la croissance des organes aériens pour les cultures ornementales. N° de l'homologation: W 3083 Emploi: 0,06 - 0,6%					
Deltaphar® 25 EC (Deltamethrin 25 g/l)		6623 6624	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	55,00 53,00 182,00 181,00	55,00 53,00 36,40 36,20
Insecticide pour les cultures de baies, cultures maraîchères, grandes cultures et cultures ornementales. N° de l'homologation: W 7410-1 Emploi: 0,3 - 05 l/ha, Houblon/ornementales: Emploi: 0,03 - 0,05%					
Dicavel SL (Dicamba 480 g/l)		6900 6843	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	52,30 51,50 201,00 199,00	52,30 51,50 40,20 39,80
Herbicide post-levée contre les dicotylédones dans le maïs, les céréales et les jachères. N° de l'homologation: W 7347 Emploi: 0,25 - 0,75 l/ha					
Deux-4D liquide (2,4D 496 g/l)		6692 6693	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	24,90 24,00 102,50 101,50	24,90 24,00 20,50 20,30
Herbicide contre les mauvaises herbes dans les céréales, prairies, pâturages, talus des routes et bandes vertes. N° de l'homologation: W 2594-1 Emploi: 1,25 - 2,5 l/ha					

Produit	Distance d'éloignement des eaux de surface D = dérive A = ruissellement	Art. no.	Emballage	Prix indicatif incl. 2,6 % TVA	Prix par kg/l
Difcor 250 EC (Difenconazole 250 g/l)	Différentes phrases SPe3, selon type du culture	6686	250 ml	36,70	146,80
Fongicide systémique pour les cultures des baies, fruits à pépins et fruits à noyaux, la viticulture, les cultures maraîchères et les grandes cultures. 		6699	12 x 250 ml	34,90	139,60
N° de l'homologation: W 6452			1 l	97,80	97,80
Emploi: 0,2 - 0,5 l/ha		6621	12 x 1 l	96,80	96,80
			5 l	398,00	79,60
			4 x 5 l	395,00	79,00
Dithianon 70 WG (Dithianon 70%)	Arboriculture: D: 50 m, A: 6 m Vignes et cultures ornementales: D: 20 m, A: 6 m	6821	1 kg	75,00	75,00
Fongicide de contact pour l'arboriculture, la viticulture et les cultures ornementales. N° de l'homologation: W 5417		6818	10 x 1 kg	74,00	74,00
Emploi: 0,05 - 0,075%			5 kg	325,00	65,00
			4 x 5 kg	321,00	64,20
Engrais liquide Ca (N 10%, CaO 15%, MgO 2% + B, Cu, Mo, Zn, Co, Fe)	Engrais foliaire riche en calcium pour l'arboriculture et les légumes. Type d'engrais 122	6619	10 l	118,80	11,88
Engrais foliaire riche en calcium pour l'arboriculture et les légumes. Correspondant à un engrais CE					
Emploi: 4 - 6 l/ha					
Engrais liquide S (N 9%, P2O5 3,6%, K2O 6,3% + Mg, Fe, B, Cu, Mn, Mo, Zn)	Engrais racinaire et foliaire pour toutes les cultures. Correspondant à un engrais CE	6550	20 l	102,00	5,10
Engrais racinaire et foliaire pour toutes les cultures. Correspondant à un engrais CE		6573	fût 200 l	840,00	4,20
Emploi: 2 - 5 l/ha					
Engrais liquide XL (N 10%, P2O5 10%, K2O 7,5% + Fe, B, Cu, Mn, Mo, Zn)	Engrais racinaire et foliaire pour toutes les cultures. Correspondant à un engrais CE	6597	10 l	73,00	7,30
Engrais racinaire et foliaire pour toutes les cultures. Correspondant à un engrais CE		6598	fût 200 l	1153,00	5,76
Emploi: 2 - 5 l/ha					
Ethephon 6S (Ethephon 660 g/l)	Phytorégulateur pour augmentation de la résistance à la verse de l'orge, du blé, du seigle et du triticale. N° de l'homologation: W 7438-2	6862	1 l	40,00	40,00
Phytorégulateur pour augmentation de la résistance à la verse de l'orge, du blé, du seigle et du triticale. N° de l'homologation: W 7438-2		6863	12 x 1 l	39,00	39,00
Emploi: printemps: 0,5 l/ha automne: 0,75 l/ha			5 l	157,00	31,40
			4 x 5 l	156,00	31,20
Finy® (Metsulfuron-methyl 20%)	Herbicide de post-levée pour amidonnier, blé dûr et épeautre. N° de l'homologation: W 6921-1	6856	100 g	134,50	
Herbicide de post-levée pour amidonnier, blé dûr et épeautre. N° de l'homologation: W 6921-1			10 x 100 g	131,70	
Emploi: printemps: 25 g/ha Emploi: automne: 40 g/ha					
Folano®Ca29 (Ca 29% [CaO 40,6%])	Engrais foliaire calcique pour l'arboriculture et la viticulture. Emploi: 5 kg/ha	6780	5 kg	62,30	12,46
Engrais foliaire calcique pour l'arboriculture et la viticulture. Emploi: 5 kg/ha			3 x 5 kg	62,00	12,40
Folpet 80 WDG (Folpet 80%)	Fongicide pour l'arboriculture, la viticulture et l'houblon. N° de l'homologation: W 6897	6681	1 kg	45,00	45,00
Fongicide pour l'arboriculture, la viticulture et l'houblon. N° de l'homologation: W 6897			10 x 1 kg	42,70	42,70
Emploi: 0,125- 0,15% (1,2 - 2,4 kg/ha)		6578	5 kg	99,00	19,80
Houblon: 0,25%			4 x 5 kg	98,00	19,60

Produit	Distance d'éloignement des eaux de surface D = dérive A = ruissellement	Art. no.	Emballage	Prix indicatif incl. 2,6 % TVA	Prix par kg/l
Garlon®2000 (Triclopyr 5,9%, Fluroxypyr-metyl 2,8%) Débroussaillant contre les mauvaises herbes vivaces comme chardons, ronces, arbustes et orties. <i>Nº de l'homologation: W 7432-1</i> Emploi: Gazons, Prairies: 2% Arbres et arbustes (hors forêt): 30%	Nouveau A: 6 m	6909	1 l 12 x 1 l	47,90 47,20	47,90 47,20
Gibbalin SL (Gibberelline 19 g/l, 6-benzyladenine 19 g/l) Phytorégulateur pour pommes. Diminution de la roussissure et des crevasses de croissance sur fruits. <i>Nº de l'homologation: W 7562</i> Emploi: 0,25 l/ha		6743 6742	0,5 l 20 x 0,5 l 1 l 12 x 1 l	110,00 109,00 210,00 209,00	220,00 218,00 210,00 209,00
Gibberellin A3 (Acide gibbérellique 10%) Amélioration de la nouaison pour le poirier (Williams), la levée de la dormance des bourgeons et stimulation de la croissance pour les cultures ornementales. <i>Nº de l'homologation: W 3028</i> Emploi: 1 - 2 comprimés		6650	10 comp.	189,00	
Globaztar SC (Azoxystrobin 250 g/l) Fongicide contre les maladies dans les cultures de baies, l'arboriculture, cultures des maraîchères, grandes cultures et cultures ornementales. <i>Nº de l'homologation: W 7162</i> Emploi: 0,75 - 1 l/ha	Différentes phrases SPe3, selon type du culture	6829 6662	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	71,00 69,00 154,00 153,00	71,00 69,00 30,80 30,60
Globus (Florasulam 50 g/l) Herbicide systémique contre dicotylédones annuelles et vivaces dans les céréales, maïs, terres non cultivées et terres ouvertes selon OPD. <i>Nº de l'homologation: W 7050</i> Emploi: 0,075 - 0,15 lt/ha dans les céréales, 0,1 l/ha dans le maïs, 0,03% contre ambroisie à feuilles (min. 0,15 l/ha)	Grandes cultures: D: 6 m	6754	500 ml 24 x 500 ml	90,00 85,00	180,00 170,00
Glyphosate 360 TF (Glyphosate 360 g/l, sans tallowamine) Herbicide systémique non-sélectif sans effet racinaire. (Herbicide total) <i>Nº de l'homologation: W 7124</i> Emploi: 2 - 10 l/ha (selon l'importance des mauvaises herbes)		6536 6531 6514	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l 20 l 32 x 20 l	34,90 32,90 49,50 48,50 160,00 150,00	34,90 32,90 9,90 9,70 8,00 7,50
Haftöl S (Huile adhésiv) (Huile de paraffine 830 g/l)) Adjuvant pour l'augmentation du pouvoir mouillant et adhésif. Pour les cultures maraîchères et grandes cultures. <i>Nº de l'homologation: W 7645</i> Emploi: 1 - 5 l/ha (en printemps)	Nouveau	6755	5 l	49,20	9,84
Harmony® SX® (Thifensulfuron-methyl 50%) Herbicide de post-levée dans les cultures de maïs ainsi que dans les prairies et les pâturages. <i>Nº de l'homologation: W 7298</i> Emploi: Maïs 15 g/ha Prairies et pâturages 45 g/ha	Nouveau Différentes phrases SPe3, selon type du culture	6908	45 g 10 x 45 g	138,90 138,00	

Produit	Distance d'éloignement des eaux de surface D = dérive A = ruissellement	Art. no.	Emballage	Prix indicatif incl. 2,6 % TVA	Prix par kg/l
Huile blanche S (Huile de paraffine 830 g/l)					
Insecticide et acaricide pour le traitement d'hiver et de débourrement dans l'arboriculture, les cultures de baies, les plantes ligneuses et la viticulture et contre les pucerons dans les pommes de terre.		6665 6677 6688	5 l 20 l fût 205 l	49,20 95,00 970,00	9,84 4,75 4,73
<i>N° de l'homologation: W 4555</i> Emploi: 1 - 3,5% (Mouillant et adhésif: voir "Haftöl S")					
Ibiza SC (Fluazinam 500 g/l)					
Fongicide pour la viticulture, les oignons, les pommes de terre et les cultures ornementales. Protection de longue durée, résistant au lessivage.	Différentes phrases SPe3, selon type du culture	6570 6530	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	78,00 77,00 240,00 239,00	78,00 77,00 48,00 47,80
<i>N° de l'homologation: W 6601</i> Emploi: 0,4 - 1,2 l/ha Ornementales: 0,04%					
Lalstim® Osmo (Glycin-Bétaine 96%, Azote total 12%)					
Préparation anti-stress et engrais organique azoté. Pour l'arboriculture, la viticulture, le maïs, les céréales, les pommes de terre, ainsi que pour les gazons et les plantes ornementales.		6817	2 kg 10 x 2 kg	71,00 63,30	35,50 31,65
<i>N° de l'homologation: 6081</i> Emploi: 1 - 7 kg/ha Dépend la culture, plusieurs traitements sont possibles.					
Lenacil (Lenacil 80%)					
Herbicide pour les cultures maraîchères, les fraises et betteraves sucrières.	D: 20 m A: 6 m	6643	1 kg 10 x 1 kg	106,20 103,10	106,20 103,10
<i>N° de l'homologation: W 2485</i> Emploi en pré-levée: 1,5 - 2 kg/ha, post-levée: 0,2 - 0,4 kg/ha Traitemen fractionné 0,1 - 0,2 kg/ha					
MCPB 400 (MCPB 400 g/l)					
Herbicide contre les mauvaises herbes dans les petits fruits, grandes cultures et les prairies et pâturages.		6513 6626	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	33,50 32,00 140,20 139,50	33,50 32,00 28,04 27,90
<i>N° de l'homologation: W 5165</i> Emploi: 0,4% (4 l/ha)					
Pots à mesures					
en polypropylène, avec échelle de mesure 10 ml. Contenu: 1 l ou 2 l		6845 6779	1 l: pc. 2 l: pc.	4,00 8,00 incl. 8,1% TVA	
Métamitrone liquide (Métamitrone 700 g/l)					
Herbicide pour les betteraves sucrières et fourragères.		6647	5 l 4 x 5 l	175,00 170,50	35,00 34,10
<i>N° de l'homologation: W 6918-1</i> Emploi: 3 - 5 l/ha					
Mouillant S (Mouillant [détergents])					
Mouillant et adhésif pour les produits phytosanitaires dans toutes les cultures. Se prête également au nettoyage des pulvérisateurs et des machines.		6661 6652 6615	1 l 12 x 1 l 5 l 10 l	15,50 14,40 56,70 109,20	15,50 14,40 11,34 10,92
<i>N° de l'homologation: W 4358</i> Emploi: 0,02 - 0,05%					

Produit	Distance d'éloignement des eaux de surface D = dérive A = ruissellement	Art. no.	Emballage	Prix indicatif incl. 2,6 % TVA	Prix par kg/l
Moxa (Trinexapac-éthyl 250 g/l) Phytorégulateur de croissance pour une amélioration de la résistance à la verse dans les céréales. <i>Nº de l'homologation: W 6922</i> Emploi: 0,4 - 1,0 l Remplace Trinexx Top		6778 6776	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	101,00 99,00 473,00 471,00	101,00 99,00 94,60 94,20
Napronol (Napropamid 450 g/l) Herbicide contre les mauvaises herbes annuelles et graminées annuelles pour les grandes cultures, cultures de maraîchères, cultures de baies et les plantes ornementales. <i>Nº de l'homologation: W 4552</i> Emploi: 0,85 - 3 l/ha		6721	5 l 4 x 5 l	207,60 203,50	41,52 40,70
Napronol plus (Set: 5 l Napropamid 450 g/l + 0,5 l Clomazone 360 g/l) Set pour 2 ha pour lutter contre les mauvaises herbes et graminées dans le colza. <i>Nº de l'homologation: W 4552 et W 6866</i> Emploi: 2,75 l/ha (en pré-levée)		6838	Set 5,5 l	270,00	49,09
Oblix® 200 EC (Ethofumesate 200 g/l) Herbicide contre les mauvaises herbes et graminées annuelles pour les betteraves à sucre et fourragères et pour l'épinard. <i>Nº de l'homologation: W 6910-1</i> Emploi: 0,5 - 6 l/ha		6690	5 l 4 x 5 l	186,10 185,90	37,22 37,18
Amazon (Clomazone 360 g/l) Herbicide pré-levée contre les mauvaises herbes annuelles et graminées annuelles pour le colza, les pois protéagineux et pommes de terre. <i>Nº de l'homologation: W 6866</i> Emploi: 0,2 - 0,33 l/ha		6765	500 ml 20 x 500 ml	85,00 83,00	170,00 166,00
Phenmediphame (Phenmediphame 160 g/l) Herbicide pour les betteraves, l'épinard et les fraises. <i>Nº de l'homologation: veuillez vous renseigner</i> Emploi: 5 - 6 l/ha		6675	5 l 4 x 5 l	149,00 148,00	29,80 29,60
Pirimicarbe 50 WG (Pirimicarbe 50%) Insecticide pour l'arboriculture, les cultures maraîchères, les grandes cultures et les cultures ornementales. <i>Nº de l'homologation: W 4367</i> Emploi: grandes cultures: 0,15 - 0,25 kg/ha l'arboriculture et cultures maraîchères: 0,02 - 0,1% cultures ornementales: 0,05%	Differentes phrases SPe3, selon type du culture	6723	1 kg 10 x 1 kg	98,00 96,00	98,00 96,00
Pomstar Duplo (Set: 250 ml Difcor 250 EC + 2 kg Captane 80 WG) Set pour 1 ha contre l'oïdium, la tavelure et d'autres maladies dans les fruits à pépins et fruits à noyaux. <i>Nº de l'homologation: W 6452 et W 6920</i> Emploi: 0,25 l/ha + 1,6 kg/ha		6528	Set 1 ha	125,00	
Premazor Turbo (Glyphosate 250 g/l + Diflufenican 40 g/l) Herbicide combiné TOTAL contre dicotylédones et monocotylédones annuelles et vivaces pour l'arboriculture et les cultures ornementales. <i>Nº de l'homologation: W 7283</i> Emploi: 5 - 7 l/ha	D: 6 m A: 1 point	6903	5 l 4 x 5 l	154,20 153,00	30,84 30,60

Produit	Distance d'éloignement des eaux de surface D = dérive A = ruissellement	Art. no.	Emballage	Prix indicatif incl. 2,6 % TVA	Prix par kg/l
Propaq (Propaquizafof 9,7%) Herbicide spécifique contre les graminées pour les grandes cultures, l'arboriculture, les cultures maraîchères et l'horticulture (ornementales). <i>N° de l'homologation: W 6870</i> Emploi: 0,75 - 2,5 l/ha		6757 6901	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	70,60 67,80 324,60 323,70	70,60 67,80 64,92 64,74
Proper Flo (Propyzamide 400 g/l) Herbicide racinaire sélectif pour les salades, l'arboriculture, les petits fruits, les grandes cultures et les cultures ornementales. <i>N° de l'homologation: W 6703</i> Emploi: 1,25 - 6,25 l/ha		6508	5 l 4 x 5 l	202,60 201,30	40,52 40,26
Proplant® (Propamocarb-hydrochlorid 722 g/l) Fongicide systémique pour les cultures maraîchères et les cultures ornementales. <i>N° de l'homologation: W 7401-1</i> Emploi: 0,1 - 0,3%		6622 6684	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	70,35 68,25 292,50 291,00	70,35 68,25 58,50 58,20
Proxanil® (Propamocarb-hydrochlorid 400 g/l, Cymoxanil 50 g/l) Fongicide combiné systémique contre le mildiou de la pomme de terre. <i>N° de l'homologation: W 7421-2</i> Emploi: 2,5 l/ha	D: 6 m	6796	5 l 4 x 5 l	156,40 155,90	31,28 31,18
Pyridate 45 WP (Pyridate 45%) Herbicide de contact pour les grandes cultures et les cultures maraîchères. <i>N° de l'homologation: W 5381</i> Emploi: 1 - 2 kg/ha	D: 3 m	6676	1 kg 10 x 1 kg	88,20 87,60	88,20 87,60
Pyrus® 400 SC (Pyrimethanil 400 g/l) Fongicide pour l'arboriculture, la viticulture, les cultures maraîchères, les cultures de petits fruits et les cultures ornementales. <i>N° de l'homologation: W 7406-3</i> Emploi: 0,075 - 0,25%	Différentes phrases SPe3, selon type du culture	6603	5 l 4 x 5 l	305,00 303,00	61,00 60,60
Rapsan 500 SC (Metazachlor 500 g/l) Herbicide pour le colza, les fraises, les cultures maraîchères et les arbustes d'ornement. <i>N° de l'homologation: W 6349</i> Emploi: 0,5 - 2 l/ha	Différentes phrases SPe3, selon type du culture	6587	5 l 4 x 5 l	182,00 180,00	36,40 36,00
Roxy EC (Prosulfocarb 800 g/l) Herbicide pour tous les céréales (excepté l'avoine) et les pommes de terre. <i>N° de l'homologation: W 6707</i> Emploi: 3 - 5 l/ha	A: 6 m	6752	5 l 4 x 5 l	80,00 78,00	16,00 15,60
Savon mou Déturgent liquide universel. Emploi: 1 - 2dl / 10 l d'eau		6533	10 l	68,50 incli. 8,1% TVA	6,85
Schneckenkorn Longlife (Metaldehyd 5%) Antilimaces professionnels, grain fin, protection anti-moisissure. <i>N° de l'homologation: W 5510-1</i> Emploi: 5-7 kg/ha	Nouveau	6781	20 kg 50 x 20 kg	87,00 80,00	4,35 4,00

Produit	Distance d'éloignement des eaux de surface D = dérive A = ruissellement	Art. no.	Emballage	Prix indicatif incl. 2,6 % TVA	Prix par kg/l
Select® (Clethodim 240 g/l)	Différentes phrases SPe3, selon type du culture	6904 6815	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	93,90 93,00 339,50 339,00	93,90 93,00 67,90 67,80
Herbicide contre les graminées dans l'arboriculture, la viti-culture, les cultures maraîchères, les grandes cultures et les fraises. Nº de l'homologation: W 6010 Emploi: 0,5 - 1 l/ha					
Soufre 80 WG Stulln (Soufre 80%) 		6670 6671	1 kg 10 x 1 kg 25 kg	10,10 9,50 79,00	10,10 9,50 3,16
Fongicide pour l'arboriculture, la viticulture, les cultures maraîchères, le houblon et les plantes ornementales. Nº de l'homologation: W 4495, Emploi: 0,1 - 2%					
Speedy		6602	pc	165,00 incl. 8,1% TVA	
Appareil universel pour épandre des granulés divers, des antili-maces, des engrains, du sel d'hiver, des semences etc.					
Spirox (Spiroxamine 500 g/l)	D: 50 m A: 6 m voie aérienne: D: 60 m A: 6 m	6760 6761	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	61,50 60,00 255,00 254,00	61,50 60,00 51,00 50,80
Fongicide systémique pour la lutte contre l'oïdium en viticulture. Nº de l'homologation: W 7404-1, Emploi: 0,8 l/ha					
Sulfate de cuivre (Sulfate de cuivre ≥ 80% [correspond à 25% cuivre])		6559	5 kg	58,30	11,66
Emploi: 4 - 10% <i>Pour l'utilisation industrielle. Ne pas un produit phytosanitaire.</i>		6510	3 x 5 kg 25 kg 40 x 25 kg	56,60 160,00 159,00	11,32 6,40 6,36
Sulfate de magnésie microtop (15% MgO, 12% S, 1% B, 1% Mn, soluble dans l'eau)		6694	25 kg	42,10	1,68
Engrais foliaire pour les cultures non couvertes. Emploi: 2 - 5%					
Syllit® (Dodine 400 g/l)	D: 50 m A: 6 m	6683 6816	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	36,60 34,60 145,30 144,20	36,60 34,60 29,06 28,84
Fongicide avec effet préventif et stoppant contre la tavelure des poires et des pommes. Mélanges: Consulter un conseiller. Nº de l'homologation: W 7402-1, Emploi: 0,12% (1,92 l/ha)					
Temsa SC (Mésotrione 100 g/l)	D: 20 m	6741 6734	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	65,00 63,70 250,00 248,00	65,00 63,70 50,00 49,60
Herbicide de post-levée contre les millets et autres mauvaises herbes du maïs. Nº de l'homologation: W 7041, Emploi: 0,5 – 1,0 l/ha					
Tonivit® (Extrait d'algues Ga142®, Phosphore, Potassium, Cuivre)		6859	5 l 4 x 5 l	128,70 125,00	25,74 25,00
Biostimulants pour améliorer le développement des racines. Emploi: 1 - 2 l/ha					
Yucca Top Mg (Yucca schidigera 92%, Sulfate de Magnésium 6%) 	net net	6860 6861	5 l 10 l	140,00 260,00	28,00 26,00
Solution nutritive organique pour plantes. Renforce la struc-ture cellulaire et améliore l'absorption des nutriments. Active les défenses des plantes. Pour l'arboriculture, la viticulture, les cultures maraîchères et les baies. Pour la production de plantes ornementales et l'entretien du gazon ainsi que pour les pépinières. Emploi: 1 - 3 l/ha					
Vegoil+ (Huile de colza 95%) 		6698 6689	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l	15,60 14,70 54,90 53,90	15,60 14,70 10,98 10,78
Mouillant et adhésif très tolérant pour l'arboriculture, la viticul-ture, les grandes cultures, baies, les cultures maraîchères et plantes ornementales. Nº de l'homologation: W 7002-1 Emploi: 1 - 2,5 l/ha comme partenaire des produits phytosanitaires.					

Tableau des dosages

Le tableau permet de calculer le dosage exact des produits phytosanitaires.

Exemple: Pour préparer 400 litres de bouille de traitement avec une concentration de 0,125%, il faut 500 g ou 500 ml de produit phytosanitaire.

Concentration de la bouillie de traitement	Volume d'eau en litre													
	1 L	5 L	10 L	20 L	50 L	100 L	200 L	400 L	600 L	800 L	1000 L	1200 L	1600 L	2000 L
0,01%	0,1	0,5	1	2	5	10	20	40	60	80	100	120	160	200
0,0125%	0,125	0,625	1,25	2,5	6,25	12,5	25	50	75	100	125	150	200	250
0,015%	0,15	0,75	1,5	3	7,5	15	30	60	90	120	150	180	240	300
0,02%	0,2	1	2	4	10	20	40	80	120	160	200	240	300	400
0,025%	0,25	1,25	2,5	5	12,5	25	50	100	150	200	250	300	400	500
0,028%	0,28	1,4	2,8	5,6	14	28	56	112	168	224	280	336	448	560
0,03%	0,3	1,5	3	6	15	30	60	120	180	240	300	360	480	600
0,04%	0,4	2	4	8	20	40	80	160	240	320	400	480	640	800
0,05%	0,5	2,5	5	10	25	50	100	200	300	400	500	600	800	1000
0,075%	0,75	3,75	7,5	15	37,5	75	150	300	450	600	750	900	1200	1500
0,1%	1	5	10	20	50	100	200	400	600	800	1000	1200	1600	2000
0,125%	1,25	6,25	12,5	25	62,5	125	250	500	750	1000	1250	1500	2000	2500
0,15%	1,5	7,5	15	30	75	150	300	600	900	1200	1500	1800	2400	3000
0,2%	2	10	20	40	100	200	400	800	1200	1600	2000	2400	3200	4000
0,25%	2,5	12,5	25	50	125	250	500	1000	1500	2000	2500	3000	4000	5000
0,3%	3	15	30	60	150	300	600	1200	1800	2400	3000	3600	4800	6000
0,4%	4	20	40	80	200	400	800	1600	2400	3200	4000	4800	6400	8000
0,5%	5	25	50	100	250	500	1000	2000	3000	4000	5000	6000	8000	10 000
0,75%	7,5	37,5	75	150	375	750	1500	3000	4500	6000	7500	9000	12 000	15 000
1%	10	50	100	200	500	1000	2000	4000	6000	8000	10 000	12 000	16 000	20 000
1,5%	15	75	150	300	750	1500	3000	6000	9000	12 000	15 000	18 000	24 000	30 000
2%	20	100	200	400	1000	2000	4000	8000	12 000	16 000	20 000	24 000	32 000	40 000

Quantité de produit phytosanitaire en gramme (g) ou millilitre (ml)

Harmony® SX

Recommandé pour traitements d'automne

Herbicide de post-levée contre rumex, galinsoga, renoncule, orties dans les pariries et les pâtures.

Rumex dès la deuxième année de culture.

Formulation: Granulés soluble dans l'eau (SG)

Matières actives: 50% Thifensulfuron-methyl

Emballages:

45 g boîte

Carton: 10 x 45 g

Il faut employer les produits phytos avec précaution. Avant l'utilisation il faut lire l'étiquette ou les informations du produit.

Veuillez également tenir compte des directives PER, des conditions des vos partenaires contractuels (BIO) et les services cantonaux de centre de conseil.

Mesures de réduction des risques lors de l'application de produits phytosanitaires

Les conditions fixées dans l'homologation des produits phytosanitaires (PPH) doivent être respectées lors de l'application. De nombreux PPH nécessitent une zone tampon pour protéger les eaux de surface et les biotopes de la dérive et du ruissellement.

Limiter la dérive

En PER, une zone de 6m non traitée est exigée le long des eaux de surface pour tous les produits. En fonction du risque qu'ils présentent, certains produits sont soumis au respect d'une **zone tampon non traitée de 20m, 50m ou 100m (phrase SPe3)** le long des cours d'eau, mares, étangs, lacs ainsi que des biotopes. Les zones tampon non traitées figurent: Sur les étiquettes des produits et sur les fiches de produits des firmes, dans l'Index des produits phytosanitaires de l'OFAG (www.psm.admin.ch) et dans les fiches techniques "Grandes Cultures d'AGRIDEA" par ex. FT 18.05 et dans la brochure "Pflanzenschutzmittel im Feldbau". Mesures permettant de réduire la zone tampon non traitée: En prenant certaines mesures de dérive, le système à points présenté dans le tableau ci-dessous permet de faire le lien entre la réduction de la dérive et la réduction de la largeur de la zone tampon définie dans les phrases SPe3. Plus la réduction de la dérive est importante, plus on obtient de points (3 au maximum) plus la distance SPe 3 (largeur de la zone tampon) peut être réduite.

Distance prescrite	6 m	20 m	50 m	100 m
Nombre de points	Réduction de la largeur de la zone non traitée à...			
1	3 m	6 m	20 m	50 m
2	3 m	3 m	6 m	20 m
3	3 m	3 m	3 m	6 m

Lors de mélanges de produits, la distance la plus élevée s'applique. En PER, la distance incompressible le long des eaux de surface est de 6m. Ce sont également les distances minimum pour les produits pour lesquels il n'y a pas de zones tampon définie sur l'étiquette. Hors de PER, la distance minimale à respecter est de 3m. En obtenant un point, cela permet de réduire la distance de 6m à 3m.

Limiter la dérive: types de mesures et nombre de points par ex. pour les grandes cultures et cultures maraîchères:			
Points	Buses	Matériels	Parcelle
0,5	Buses à injection d'air ou 50% de réduction de la dérive selon la table JKI ¹	Pulvérisateur à rampe avec assistance d'air (TWIN)	
1	Buses à injection d'air avec max 3 bars de pression ou 75% de réduction de la dérive selon la table JKI ¹	Pulvérisation sous-foliaire ou dropleg dès que l'inter-rang est fermé ²	Bande végétalisée continue d'au moins 3m de large et aussi haute que la culture traitée ou Barrière verticale (toile d'ombrage ou haie de protection) présentant un degré d'occultation d'au moins 85% et dépassant la culture de 1m
1,5		Traitement herbicide en bande, buses au max. 50cm au-dessus du sol	
2	Buses à injection d'air avec max. 2 bars de pression ou 90% de réduction de la dérive selon la table JKI ¹		
3	95% de réduction de la dérive selon la table JKI ¹		

¹ Dans la table universelle JKI (Julius-Kühn-Institut) des buses à réduction de dérive, il est possible de trouver quelles buses permettent de diminuer la dérive selon la prescription. Il est conseillé de consulter un professionnel pour choisir la buse la plus appropriée. Source: Instruction sur la réduction de la dérive de l'OFAG du 19-02-2018.

² Pulvérisation sous-foliaire (Dropleg), condition pour une réduction de la dérive: les buses doivent être placées dans les cultures à inter-rangs fermés, de telle sorte que le produit ne soit pas pulvérisé par-dessus ou à côté des plantes.

Limiter le ruissellement

Les produits phytosanitaires peuvent être entraînés vers les eaux de surface par ruissellement. Les apports de produits phytosanitaires par ruissellement/érosion doivent être évités au moyen de mesures adaptées à la situation de manière à empêcher toute atteinte aux eaux. Le risque est encore **déterminé lors de l'homologation**: il dépend des caractéristiques des produits et des applications prévues. Que ce soit en PER ou non, si les indications figurant sur l'étiquette le mentionnent, il est obligatoire de prendre des mesures adéquates visant à réduire le ruissellement; ceci s'applique à toutes les parcelles ayant une pente supérieure à 2%, jusqu'à 100 mètres en amont des eaux de surface. Le sens de travail de la culture devrait être si possible orienté dans le sens où la pente est la plus faible.

La réduction du risque de ruissellement est obtenue en appliquant des mesures ou combinaisons de mesures qui donnent droit à 1,2,3, ou 4 points. Cette indication figure (*phrases SPe3*): sur l'étiquette du produit, dans l'index des produits phytosanitaires de l'OFAG: www.psm.admin.ch, dans les fiches techniques "Grandes Cultures d'AGRIDEA" ou dans la brochure "Pflanzenschutzmittel im Feldbau".

Surfaces non concernées: l'entier de la parcelle est distante de plus de 100m des eaux de surface, surface plane avec moins de 2% de pente sur toute la parcelle, eaux de surfaces situées en aval de la zone traitée, traitements dans une serre.

Limiter le ruissellement: types de mesures et nombre de points par ex. pour les grandes cultures et cultures maraîchères				
Types de mesures Points	Bordure tampon enherbée entre la parcelle et les eaux superficielles	Travail du sol	Mesures spécifiques dans la parcelle	Réduction de la surface traitée
1	6 m	Semis direct Semis en bandes/bandes fraîssées Semis sous litière	Diguettes entre les buttes Enherbement des passages de traitement Bande herbeuse (min. 3m) dans les zones à l'origine du ruissellement Enherbement des tournières	Traitements sur moins 50% de la surface (par ex. traitement en bandes ou traitement des ronds de vivaces)
2	10 m			
3	20 m			

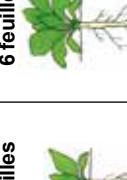
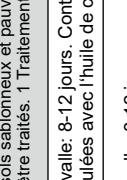
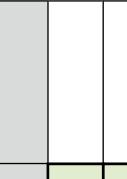
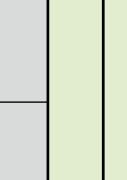
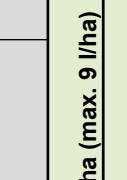
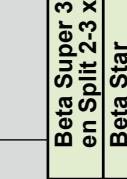
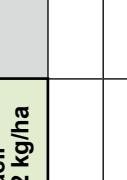
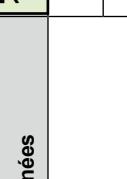
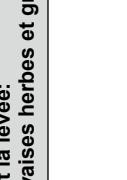
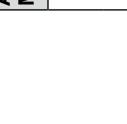
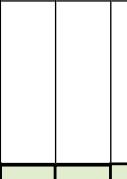
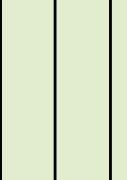
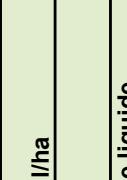
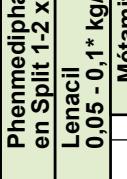
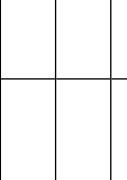
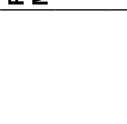
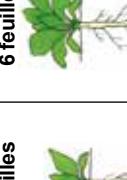
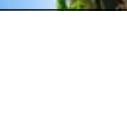
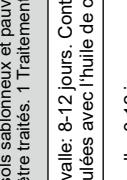
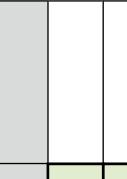
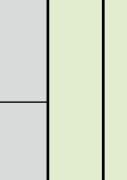
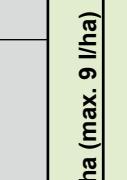
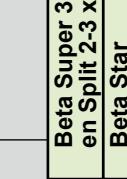
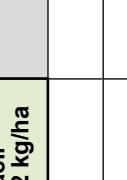
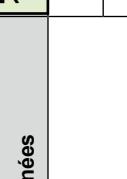
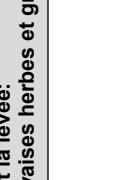
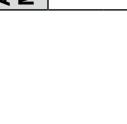
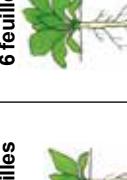
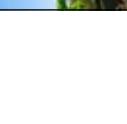
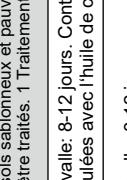
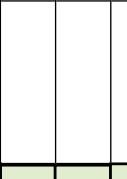
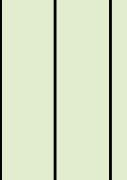
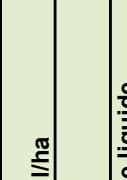
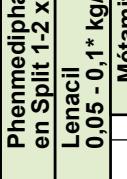
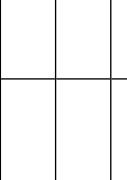
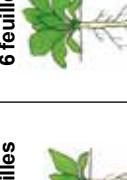
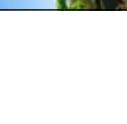
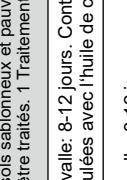
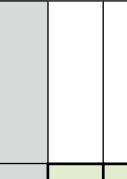
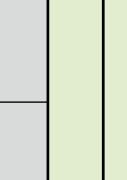
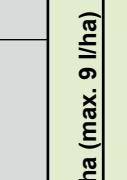
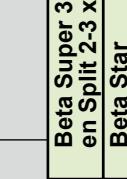
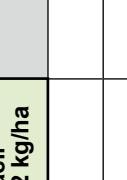
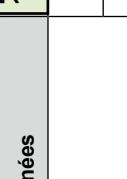
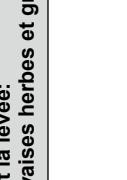
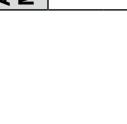
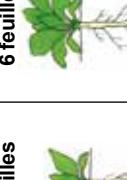
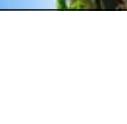
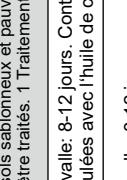
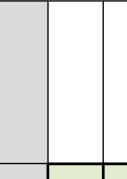
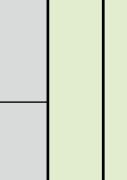
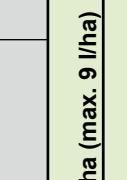
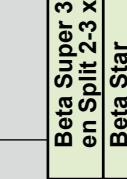
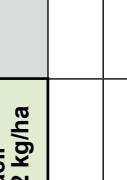
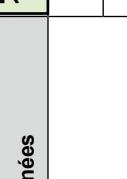
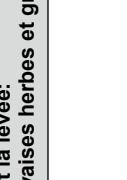
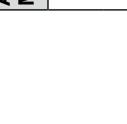
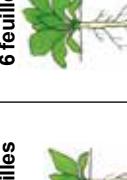
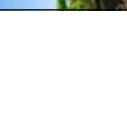
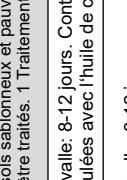
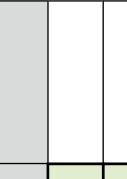
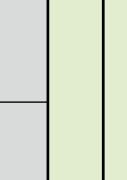
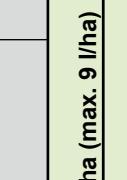
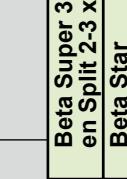
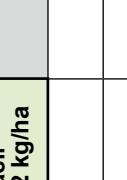
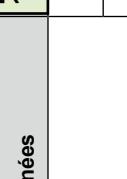
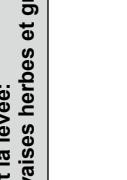
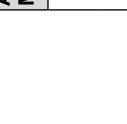
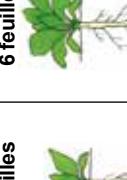
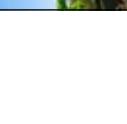
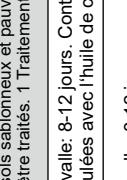
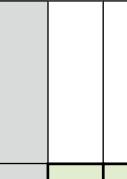
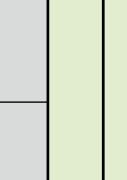
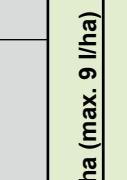
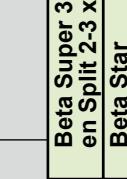
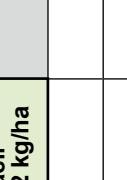
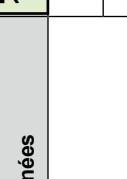
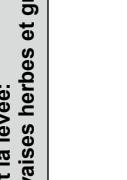
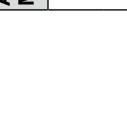
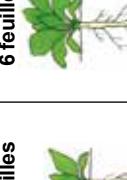
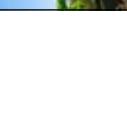
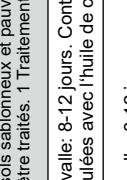
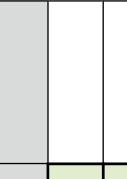
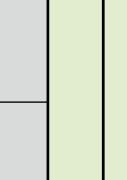
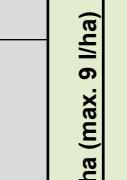
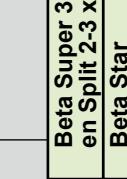
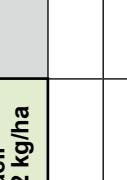
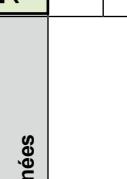
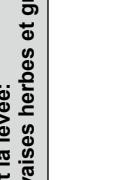
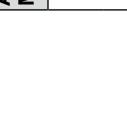
Lors de mélanges extemporanés, prendre les mesures requises pour le produit présentant le plus grand risque. Pour obtenir le nombre de points demandés, les différentes mesures peuvent être additionnées. Durant la phase transitoire, la mention figurant sur divers documents indiquant qu'une "zone tampon enherbée sur toute la surface de 6m par rapport aux eaux de surface" doit être mise en place correspond à un point. Cette mesure peut être substituée par une autre qui correspondant à un point figurant dans ce tableau. **Informations complémentaires: "Instructions relatives aux mesures de réduction des risques lors de l'application de produits phytosanitaires" de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).**

Céréales 2026

	Semis	3 feuilles	Début tallage E21	Tallage F25	Fin tallage H30	Montaison I31	1er noeud	Dernière feuille H37	Epi N51-61	Remarques
Automne: Mauvaises herbes et graminées annuelles	00	D13	E21	G29	H30	I31				Prélevée*, jusqu'à 14 novembre, post-levêe: jusqu'à 14 novembre. 1 traitement au maximum par culture. Respecter les charges actuelles (protection de eaux)**. Délai d'utilisation: 01.01.2027
Mauvaises herbes, incl. Rumex et gaillet gratteron							X X X X			1 traitement au maximum par culture. Respecter les charges actuelles (protection de eaux). Major uses: jusqu'à la fin octobre 2026.
Gaillets et chardons					Globus 0,15 l/ha					Dès le stade 3 feuilles jusqu'au stade dernière feuille.
Oïdium, rouille jaune, rouille brune							Difcor 250 EC 0,5 l/ha	X	X	1 traitement par parcelle et année au maximum. (BBCH 32-61)
Pour améliorer le rendement en situation de stress climatique							Lalstim®Osmo 1,2 kg/ha	X X X X X X X X	X X X X X X X X	1 à 2 applications du stade 37 à 49 (en cas de sécheresse)
Rouille brune, fusariose de l'épi, oïdium, rouille jaune, septoriose							Globaztar SC 1 l/ha	X X X X X X X X	X X X X X X X X	1 traitement par parcelle et année au maximum.
Augmentation la résistance à la verse.							CCC 0,5 - 2,5 l/ha			Application: pulvérisation, dernier traitement au stade BBCH-30. 1 traitement au maximum par culture et par année. En cas de sécheresse réduire le dosage.
Pour une amélioration de la résistance à la verse.							Moxa 0,4 - 1,0 l/ha	X X X X X X X X	X X X X X X X X	Emploi en printemps. Ne pas traîter avant ou après gelée nocturne et hautes températures.
Pour accroître la résistance à la verse							Ethephon 6S 0,5-0,75 l/ha	X X X X	X X X X	0,75 l/ha: Traitement dans des cultures semées en automne, 0,5 l/ha: Traitement dans des cultures semées en printemps.
Biostimulant pour la croissance et l'activité des racines					Tonivit® 2 x 1,0 l/ha					2 applications: 1 l/ha en automne, 1 l/ha au printemps. Du stade 2 feuilles jusqu'au tallage.

Informations MOXA: Avoine, Seigle d'automne: 0,4-0,6 l/ha stade BBCH 32-37, Blé d'automne: 0,4-0,6 l/ha stade BBCH 31-37, Blé de printemps: 0,4-0,6 l/ha stade BBCH 31-32, Épautre: 0,4-0,6 l/ha stade BCH 31-37, Orie d'automne: 0,8-1,0 l/ha stade BBCH 31-37, Triticale: 0,6-0,8 l/ha stade BBCH 31-37.

Betteraves 2026

Avant la levée: Mauvaises herbes et graminées							Post-levée: Mauvaises herbes et graminées	Cultures intercalaires							Maladie et ravageurs										
Semaines		Cotylédon	2 feuilles	2 feuilles développées	4 feuilles	6 feuilles	Juillet - Août	Graminées		Chardons, éthuse		Cercosporiose, ramulariose		Altises		Limaces		Pucerons		Carence en Bore		Fumure foliaire			
																									
																									
																									
																									
																									
																									
																									
																									

** Uniquement avec une autorisation spéciale.

Il faut respecter les zones tampons actuelles pour la protection des eaux selon l'OSAV.

Mais 2026

	Semis	Levée	2 feuilles	4 feuilles	6 feuilles	Remarques
Monocotylédones et dicotylédones annuelles (incl. millets, chlendents, Ray-grass)						
			Temska SC* 1,0 l/ha + Rimuron L+G 30 g/ha + Vegoil+ 2,0 l/ha	Temska SC 1,0 l/ha + Equip LG 1,5 l/ha + Frontier X2 LG 1,2 l/ha		Sur mauvaises herbes levées (dès le stade de 2 à 4 feuilles du maïs). *Pas de traitements, en présence de personnes non protégées qui risquent d'être exposés à la dérive. L'information pour que des tierces personnes n'entrent pas dans la parcelle. Observer les obligations de protection des eaux! Avec Rimuron traiter à partir du stade 12-16 (BBCH).
Liserons, Chardons, Rumex				Dicavel SL 0,4 - 0,5 l/ha		Sur mauvaises herbes levées du stade de 2 à 3 feuilles. 1 Traitement par culture au maximum. Observer les charges actuelles de l'OFAG.
Chardons				Globus 0,1 l/ha		Maximum au stade de 6-feuilles du maïs.
Limaces					Cyperméthrine SF 0,25 l/ha (Ingrédient avec une autorisation spéciale)	En postlevée à partir de stade BBCH 13. 1 traitement par culture au maximum. Observer les charges actuelles de l'OFAG.
Noctuelles terricoles ou vers gris					Lalstimo®Osmo 2,0 kg/ha	Ne pas appliquer plus de 700 g de substance active métaldéhyde de par ha sur la même parcelle en l'espace d'une année.
En situation de stress climatique					BIO	Délai d'attente: 6 semaines. Dangereux pour les abeilles. Un traitement par culture et par année au maximum. Observer les restrictions pour protection d'eaux et de distances.
Pour améliorer le développement des racines					Tonivit® 2,0 l/ha	1 à 2 applications dès le stade 2 à 8 feuilles du maïs.
						Dès le stade 4 à 8 feuilles du maïs.

Pois protéagineux 2026

	Produit	Dose d'utilisation	Remarques
Mauvaises herbes et graminées	Pendi L+G + + Efficane SG (L+G) (Bentazon)	1 l/ha + 1,1 kg/ha	Application au stade 2-3 feuilles de la culture. Vérifier les sensibilités des sortes.
Chanon		1-2 l/ha	Pré-levée: 2 l/ha; post-levée: 1 l/ha. Respecter les zones tampons actuelles.
Amazon		0,2-0,25 l/ha	Pré-levée: En mélange avec 1 l/ha Bolero.
Mauvaises herbes annuelles, incl. chardons	MCPB 400	4 l/ha	Traiter avant la formation bourgeons du pois. Délai d'attente: 3 semaines.
Graminées, incl. chiendents et pâturen annuel	Propaq	0,75-2,5 l/ha	Traiter avant la floraison du pois.
Pucerons	Pirimicarbe 50 WG	150 g/ha	Délai d'attente: 2 semaines. 1 Traitement par culture au max.
Noctuelles terricoles ou vers gris	Cyperméthrine SF	0,25 l/ha	Un traitement par culture et par année au maximum . Délai d'attente: 6 semaines. Respecter les zones tampons actuelles.
Tordeuse du pois	Deltaphar® 25 EC	0,3 l/ha	1 Traitement par culture au maximum. Délai d'attente: 2 semaines. Respecter les zones tampons actuelles.
Limaces	Antilimaces Longlife	7 kg/ha	Ne pas appliquer plus de 700 g de substance active métaldéhyde par ha sur la même parcelle en l'espace d'une année.



L'efficacité de nos herbicides 2026

Cultures							Produits		Graminées												
Céréales	Betteraves	Mais	Soja	Pommes de terre	Colza	Viticulture	Arboriculture	Prairies/pâturages	Efficacité:	Agrostide jouet-du-vent	Chiendent	Folle avoine	Millets	Pâturin annuel	Ray-grass	Repousses céréales	Vulpin des champs	Amarante	Camomilles	Capselle bourse-à-pasteur	Chenopodes
P									Beta Star	■		■	■	■			■	■	■	■	■
P								P	Beta Super 3	■		□	■	■	□	□	■	■	■	■	■
			P						Blackomat	■								■	■	■	■
P									Chanon	■		■	■				■	■	■	■	■
P								P	Clio 100												
P	P				P	P			Deux-4D liquide								□	□	□	■	■
P	P								Dicavel SL								■	■	■	■	□
P									Finy®									■	■	■	■
P	P						P		Garlon® 2000	□	□	□	□	□	□	□	□				■
P	P						P	P	Globus									■	■	■	■
									Glyphosate 360 TF	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
P	P						P	P	Harmony® SX									■	■	■	■
P									Lenacil	■			□	■	■	■	■	■	■	■	■
P		P			P	P			MCPB 400								□	□	□	□	■
P									Métamitrone liquide	■			□	■	■	□	□	■	■	■	■
			A						Napronol	■		□	■	■	■	■	■	■	■	■	■
			A						Napronol plus	■		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
P								A A	Oblix®200 EC	■						□	■	■	■	■	■
									Amazon			□	■	□			■	■	■	■	■
P									Phenmedipham									■	■	■	■
									Premazor Turbo	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
P	P	P	P	P	P				Propaq	■	■	■	■	■	■	■	■				
		P	P						Proper Flo	■	■	■	■	■	■	■	■			■	■
P									Pyridate 45 WP									■	■	■	■
			A						Rapsan 500 SC	■		■	■	■	■	□	■	■	■	■	■
A			A						Roxy EC	■							■		■	■	■
P	P	P	P	P	P				Select®	■	■	■	■	■	■	■	■				
	P								Temsa SC	□		■	□	■	■	□	■	■	■	■	■

Mauvaises herbes annuelles																		Mauvaises herbes vivaces							
Ethuse	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	Fumeterre	■	■	■	■	■	■	■
Gaillet gratteron	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Galinsoga	■	■	■	■	■	■	■
Lamier rouge	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Mercuriale	■	■	■	■	■	■	■
Morelle noir	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Mouron des oiseaux	■	■	■	■	■	■	■
Moutarde des champs	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Myosotis	■	■	■	■	■	■	■
Ortie royale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Pensée	■	■	■	■	■	■	■
Ravenelle	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Renouée	■	■	■	■	■	■	■
Renouée liseron	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Repousses de colza	■	■	■	■	■	■	■
Sénéçon	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Tabouret	■	■	■	■	■	■	■
Tabouret	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Véronique	■	■	■	■	■	■	■
Chardons	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Epilobe	■	■	■	■	■	■	■
Liserons	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Orties	■	■	■	■	■	■	■
Orties	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Prêle	■	■	■	■	■	■	■
Renoncules	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	Cresson	■	■	■	■	■	■	■
Rumex (lampés)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	

Soja 2026

	Produit	Dosage / Emploi	Remarques
Mauvaises herbes et graminées annuelles	Amazon	0,25 l/ha	Traitemet tout de suite jusqu'à 3 jours après le semis. Interdit de traiter les sols sablonneux.
Mauvaises herbes annuelles, particulièrement gaillets et arroches	Effican SG (L+G) (Bentazon)	1,1-2,2 kg/ha	Post-levée. Il est préférable d'effectuer un traitement fractionné. Herbicide de contact.
Graminées	Select®	0,5 l/ha	1 traitement par culture au maximum. Respecter les charges actuelles (protection d'eaux).
	Propaq	0,75-2,5 l/ha	Post-levée, à partir du stade 3 feuilles jusqu'au début floraison du soja. Délai d'attente: 8 semaines.
Vanesse de l'artichaut	Deltaphar® 25 EC	0,3 l/ha	1 traitement par cultur au maximum. Délai d'attente: 2 semaines. PER uniquement avec une autorisation spéciale.
Pucerons du feuillage	Pirimicarbe 50 WG	0,15 kg/ha	Délai d'attente: 3 semaines. Respecter les zones non traitées.
Limaces	Antilimaces Longlife	7 kg/ha	Par temps pluvieux.

Tournesols 2026

	Produit	Dosage / Emploi	Remarques
Mauvaises herbes et graminées annuelles	Chanon	3 l/ha	Pré-levée. Respecter les zones tampons acutelles.
Monocotylédones annuelles et dicotylédones annuelles	Pendi LG + Chanon + Frontier X2 (L+G)	2,0 l/ha + 2,0 l/ha + 1,2 l/ha	Traiter immédiatement après le semis. Ne pas utiliser sur des sols sablonneux! Observer les charges actuelles!
Limaces	Antilimace Longlife	7 kg/ha	Après le semis. Ne pas appliquer plus de 700 g de substance active métaldéhyde par ha sur la même parcelle en l'espace d'une année.

Colza 2026

	Produit	Dosage / Emploi	Remarques
Mauvaises herbes et graminées	Napronol plus	2,75 l/ha	Le meilleure mélange: Si possible traiter seulement en pré-levée.
Graminées	Propaq	0,75-2,5 l/ha	Post-levée. 1 traitement par année au maximum.
	Select®	0,5 l/ha +1-2 l huile colza	Application en automne.Post-levée, du stade 3 feuilles jusqu'au début du tallage des graminées.1 traitement par année au maximum. Respecter les charges actuelles.
Mauvaises herbes à larges feuilles	Pyridate 45 WP	2 kg/ha	Au printemps (mars -avril) sur plantes sèches. Ne pas mélanger avec d'autres herbicides.
Mauvaises herbes et graminées annuelles	Proper Flo	1,25-1,875 l/ha	Post-levée en automne. Pas d'efficacité contre le gaillet gratteron et diverses astéracées. Ne pas cultiver des céréales après un retournelement de colza dû à un mauvais hivernage.
Nécrose du collet (<i>Phoma lingam</i>)	Difcor 250 EC	0,5 l/ha	1 traitement par parcelle et par année au maximum.
Altises, tenthredes de la rave	Deltaphar® 25 EC	0,3 l/ha	Application en automne. 1 traitement au maximum par culture et par année. Respecter les zones tampons actuelles. PER uniquement avec une autorisation spéciale.
Gros charançon de la tige du colza		0,4 l/ha	Application: stade 31-53 (BBCH). Délai d'attente: 6 semaines.1 traitement par culture et année au maximum. Respecter les zones tampons actuelles. PER uniquement avec une autorisation spéciale.
Altise d'hiver, tenthredes de la rave	Cyperméthrine SF	0,25 l/ha	En Automne (1 ^{er} moitié d'octobre). 1 traitement par culture et année au maximum. PER uniquement avec une autorisation spéciale. Délai d'attente: 6 semaines.
Gros charançon de la tige du colza		0,25 l/ha	Application:stade 31-53 (BBCH). Délai d'attente: 6 semaines.1 traitement par culture et année au maximum. Respecter les zones tampons actuelles. PER uniquement avec une autorisation spéciale.
Cécidomyie des siliques du colza		0,25 l/ha	Effet partiel contre cécidomyie des siliques du colza. Délai d'attente: 6 semaines.1 traitement par culture et année au maximum. Jusqu'au stade fin développement des boutons floraux (BBCH 59). Respecter les zones tampons actuelles. PER uniquement avec une autorisation spéciale.
Limaces	Antilimace Longlife	7 kg/ha	Après le semis. Ne pas appliquer plus de 700 g de substance active métaldéhyde par ha sur la même parcelle en l'espace d'une année.
Fumure	Engrais liquide S	3-5 l/ha	Comme complément au traitement de printemps.

Pommes de terre 2026

		Produit	Dosage / Emploi	Remarques
Mauvaises herbes et graminées		Roxy EC + Amazon	4,0 l/ha + 0,25 l/ha	En pré-levée. Ne pas traiter des sols sablonneux et pauvres en humus avec Amazon. Observer les charges actuelles SPe3!
		Chanon + Roxy EC	2,0 l/ha + 2,5 l/ha	Pré-levée. Ne pas traiter les pommes de terre primeurs. Observer les charges actuelles de l'OFAG.
Graminées		Propaq	0,75-2,5 l/ha	Post-levée. Ne pas mélanger avec d'autres produits. Délai d'attente: 6 semaines.
Mildiou, alternariose		Ibiza SC	0,4 l/ha	Traitements préventifs. 7 à 10 jours d'intervalle entre les traitements. Premier traitement en cas de risque d'infection ou sur conseil du service d'avertissement. Délai d'attente: 2 semaines.
		Ranman Top (L+G)	0,5 l/ha	7 à 10 jours d'intervalle entre les traitements. Délai d'attente: 2 semaines, pour pommes de terre primeurs: 1 semaine. 3 traitements au maximum par culture.
		Cymoxanil WG (systémique partielle)	0,25 kg/ha	7 à 10 jours d'intervalle entre les traitements. Délai d'attente: 3 semaines, pour les pommes de terre primeurs 2 semaines. 2 traitements au maximum par culture.
Mildiou de la pomme de terre		Curenox 50 WG	5-7 kg/ha	Dernier traitement. Pulvérisations à 7-10 jours d'intervalle avec d'autres fongicides de contact. Application: 1 traitement au maximum par année (3,5 kg Cu/ha). Délai d'attente: 3 semaines, pour les pommes de terre primeurs: 2 semaines.
		Proxanil® (systémique)	2,5 l/ha	Tous les 7-10 jours. 6 traitements au maximum. Délai d'attente: 3 semaines, pour les pommes de terre primeurs 2 semaines.
		Cuprum Flow 	4,2 l/ha	4 kg de cuivre métallique au maximum par hectare et par année. 2 semaines de délai d'attente pour les pommes de terre primeurs.
Alternariose		Difcor 250 EC 	0,5 l/ha	A partir du début de l'attaque. Délai d'attente: 3 semaines; 1 semaine de délai d'attente pour les pommes de terre primeurs. 4 traitements par parcelle et par année au maximum. Respecter les zones tampons actuelles!
		Globaztar SC	0,75 l/ha	Emploi préventif! Traitements pendant la pleine croissance des herbes. Intervalles entre les traitements 7-10 jours. Délai d'attente 1 semaine. 2 semaines pour pommes de terre primeurs. 3 traitements au max. par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines).
Limaces		Antilimace Longlife	7 kg/ha	Avant ou après brûlage des fanes. Ne pas appliquer plus de 700 g de substance active métaldéhyde par ha sur la même parcelle en l'espace d'une année.
Doryphore		Cyperméthrine SF	0,25 l/ha	Délai d'attente: 3 semaines. 1 traitement au maximum par culture. Dangereux pour les abeilles. Observer les charges actuelles. PER uniquement avec une autorisation spéciale.
		Gepard (L+G)	0,1 kg/ha	1 Traitement au maximum par parcelle et année.
Pucerons du feuillage		Gepard (L+G)	0,2 kg/ha	Seulement autorisé pour pommes de terre de consommation et fourragère. 1 traitement par parcelle et par année au maximum.
Améliorer le rendement des cultures en situation de stress climatique (sécheresse)	Lalstim® Osmo 	2-3 kg/ha	1. application: au stade 51 (début tubérisation) 2. application: 3 semaines plus tard.	
Active la résistance des plantes, améliore l'absorption des substances nutritives, stimule l'enracinement	Yucca Top Mg 	1-3 l/ha	Application au sol: 3 l/ha au semis ou à la plantation. Application foliaire 1 l/ha tous les 7-14 jours ou selon les besoins. Bien miscible avec d'autres adjuvants.	
Biostimulants pour améliorer le développement des racines. Bioconform.	Tonivit®	2 x 1 l/ha	Pour la croissance et l'activité des racines. Au stade 2-4 feuilles de la culture et 15 jours plus tard. Miscible avec de nombreux produits phytosanitaires. Respecter les recommandations des partenaires de mélange !	

Veuillez également tenir compte des directives PER, des conditions des vos partenaires contractuels (BIO) et les services cantonaux de centre de conseil.

Cultures maraîchères 2026

Choux	Produit	Dosage / Emploi	Délai d'attente	Remarques
Mauvaises herbes et graminées	Rapsan 500 SC	1,2-2 l/ha		Immédiatement après la plantation sur sol humide et exempt d'aventices (pas d'effet foliaire). Ne pas traiter, si on attend de grandes précipitations. Respecter les zones non traitées. Ne pas appliquer plus de 1 kg de la matière active métazachlore par hectare sur la même parcelle sur une période de 3 ans.
	Napronol	2,5 l/ha		Application avant le semis ou la plantation, avec incorporation superficielle (env. 5 cm de profondeur). 1 traitement au maximum par culture et par année.
Mauvaises herbes	Pyridate 45 WP	2 kg/ha	4 semaines	Ne pas mélanger avec des adjonctions (mouillants) ou des engrains foliaires. Traitement si tôt que les cultures ont bien pris racine (3 à 4 semaines après la plantation).
Alternariose et autres taches foliaires	Difcor 250 EC	0,5 l/ha	2 semaines	3 traitements au maximum par année.
Maladies fongiques des feuilles, mildiou et oïdium des crucifères, rouille blanche, taches annulaires du chou	Globaztar SC	1 l/ha	2 semaines	Traiter au début de l'attaque. Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines).
Altises, cécidomyie du chou, charançon de la tige du chou, charançon gallicole du chou, noctuelles (défoliatrices), noctuelles terricoles ou vers gris	Cyperméthrine SF	0,25 l/ha	2 semaines	Insecticide de contact. 2 traitements au maximum par culture avec cette substance active. Respecter les zones non traitées.
Cécidomyie du chou, charançon de la tige, charançon gallicole, noctuelles (défoliatrices), pieridae	Deltaphar®25 EC	0,3 l/ha	2 semaines	Insecticide agissant par contact et ingestion. 2 traitements au maximum par culture avec ce produit ou tout autre produit contenant cette substance active.
Pucerons cendré du chou	Pirimicarbe 50 WG* + Mouillant S	0,5 kg/ha + 0,1%	1 semaine	*2 traitements au maximum par culture avec ce produit. Respecter les zones non traitées.
Pucerons cendré du chou, mouches blanches	Gepard L+G	0,25-0,325 kg/ha	2 semaines	2 Traitements au maximum par culture. 10-14 jours d'intervalle entre les traitements.
Active la résistance des plantes	Yucca Top Mg	1 l/ha	BIO	Solution nutritive organique.

Poireau (planté)	Produit	Dosage / Emploi	Délai d'attente	Remarques
Graminées	Propaq	0,75-1,25 l/ha	8 semaines	
	Select®	0,5-1 l/ha +1- 2 l d'huile colza	4 semaines	Post-levée. Ne pas mélanger avec d'autres produits. 0,5 l/ha contre les graminées annuelles, 1 l/ha contre les graminées vivaces.
Dicotylédones annuelles	Lenacil	1,5 - 2 kg/ha		Les sols sablonneux et pauvres en humus ne devraient pas être traités. 1 traitement par culture au maximum. Respecter les zones non traitées.
Dicotylédones vivaces et annuelles	Pyridate 45 WP	2 kg/ha	4 semaines	En post-levée à partir du stade BBCH 13.
Dicotylédones et monocotylédones annuelles (plein air)	Chanon	1 l/ha	28 jours	Application: Après la plantation. Traitement fractionné. Dès le stade BBCH 12. Traitements avec un intervalle de 10-14 jours.
Rouilles, cladosporiose	Difcor 250 EC	0,5 l/ha	2 semaines	Aucun traitement contre la rouille. 4 traitements par année au maximum.
Phytophthora du poireau, taches pourpres ou alternariose des allium	Globaztar SC	1 l/ha	2 semaines	Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines).
Teigne du poireau, thrips, noctuelles terricoles ou vers gris, mouches mineuses, pucerons du feuillage	Techno 10 CS (L+G)	0,1 l/ha	2 semaines	3 traitements au maximum par culture. 7 à 14 jours d'intervalle entre les traitements.
Thrips, Noctuelles terrioles ou vers gris,	Deltaphar® 25 EC	0,3 l/ha	2 semaines	2 Traitements au maximum par culture.
	Gepard (L+G)	0,5 kg/ha	2 semaines	2 traitements au maximum par parcelle et par année. Respecter les zones non traitées.
Noctuelles terrioles ou vers gris, teigne du poireau, Thrips	Cyperméthrine SF	0,25 l/ha	2 semaines	2 traitements au maximum par culture. Respecter les zones non traitées.

Indication: Veuillez observer les zones tampons / zones non traitées actuelles.

Cultures maraîchères 2026

Carottes	Produit	Dosage / Emploi	Délai d'attente	Remarques
Mauvaises herbes annuelles	Chanon	2-2,5 l/ha	70 jours	Application: traitement fractionné: 1 - 1,5 l/ha en pré-levée (immédiatement après le semis), plus 1,0 l/ha en post-levée (BBCH 13).
Graminées	Propaq	0,75-2,5l/ha	4 semaines	
Alternariose	Difcor 250 EC	0,5 l/ha	2 semaines	3 traitements au maximum par parcelle et par année.
	Globaztar SC	1 l/ha	2 semaines	Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines).
	Cuprum Flow 	7,5 - 12 l/ha	3 semaines	Pour un mélange avec des fongicides organiques, la moitié de ration indiquée suffit.
Pucerons du feuillage, noctuelles terri-coles ou vers gris, psylles de la carotte	Cyperméthrine SF	0,25 l/ha	2 semaines	2 traitements au maximum par culture. Respecter les zones non traitées.
Mouches de la carotte		0,25 l/ha	4 semaines	Traitements pendant le vol uniquement (selon le seuil critique de capture) avec un intervalle de 7 jours au minimum. Respecter les zones non traitées.
Pucerons du feuillage, psylles	Deltaphar®25 EC	0,3 l/ha	2 semaines	2 traitements au maximum par culture.
Pucerons du feuillage, psylles, thrips, mouches de la carotte, noctuelles terri-coles ou vers gris	Techno 10 CS (L+G)	0,1 l/ha	2 semaines	7 à 14 jours d'intervalle entre les traitements. 2 traitements au maximum par culture avec ce produit ou tout autre produit contenant cette substance active.
Active la résistance des plantes	Yucca Top Mg	1 l/ha 		Stimule l'ancre des racines et l'activité de la vie du sol.

Céleri-pomme	Produit	Dosage / Emploi	Délai d'attente	Remarques
Mauvaises herbes et graminées annuelles	Chanon	2 l/ha	90 jours	Application: après l'enracinement de la culture. env. 7 jours après la plantation. Signaler le risque de chloroses passagères immédiatement consécutives au traitement.
	Amazon	0,25 l/ha		Application aussitôt après la plantation. Pas de traitement dans des cultures sous couverture avec un agrotextile non tissé. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).
Graminées	Propaq	0,75-2,5 l/ha	8 semaines	Traitements fractionnés possible.
Septoriose	Difcor 250 EC	0,5 l/ha	2 semaines	3 traitements au maximum par parcelle et par année.
	Cuprum Flow 	7,5-12 l/ha	3 semaines	En mélange, la moitié de la concentration indiquée suffit.
	Globaztar SC	1 l/ha	2 semaines	3 traitements par parcelle et par année au maximum.
Pucerons du feuillage	Gepard (L+G)	0,25 kg/ha	2 semaines	2 traitements au maximum par culture. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).
Mouches de la carotte	Cypmerméthrine SF	0,25 l/ha	4 semaines	Traitements pendant le vol uniquement (selon le seuil critique de capture) avec un intervalle de 7 jours au minimum. Respecter l'homologation actuelle.
Noctuelles terricoles ou vers gris	Deltaphar®25 EC	0,5 l/ha	2 semaines	2 traitements au maximum par culture avec ce produit.
Complément pour la fumure et contre une carence visible	Engrais liquide S	3 - 4 l/ha		Pour les traitements avec des insecticides on peut remplacer le Mouillant avec l'engrais liquide.
Carence en bore	Bore 150 liquide	2 l/ha		Concentration maximale: 0,2%.

Cultures maraîchères 2026

Oignons 	Produit	Dosage / Emploi	Délai d'attente	Remarques
Graminées et dicotylédones annuelles	Chanon	3 l/ha		En pré-levée (seulement oignons planté). Ne pas utiliser sur des sols sablonneux.
Graminées	Pyridate 45 WG	2 kg/ha	4 semaines	Application: en postlevée à partir de BBCH 13. Ne pas mélanger avec des adjutants ou des engrains foliaires. Respecter l'homologation actuelle.
	Propaq	0,75-2,5 l/ha	8 semaines	
Cladosporiose, mildiou, rouille, taches pourpres ou alternariose. Effet partiel contre <i>Botrytis spp.</i>	Ibiza SC	0,5 l/ha	7 jours	Application dès qu'il y a risque de maladie. Traitements à intervalles de 7 à 10 jours. 3 traitements au maximum.
Rouilles, cladosporiose, alternariose ou taches pourpres	Difcor 250 EC	0,5 l/ha	2 semaines	3 traitements au maximum par parcelle et par année.
Mildiou	Globaztar SC	1,0 l/ha	2 semaines	3 traitements au max. par culture.
	Cymoxanil WG	0,18-0,27kg/ha	3 semaines	3 traitements au maximum par culture. Observer la charge pour éviter le développement de résistances (SPa1).
Pourriture grise (Botrytis)	Pyrus® 400 SC	2 l/ha	3 semaines	1 traitement par culture au maximum.
Thrips	Deltaphar®25 EC	0,3 l/ha	2 semaines	2 traitements par culture au maximum.
Pucerons du feuillage, thrips, mouches mineuses, noctuelles terricoles ou vers gris	Techno 10 CS (L+G)	0,1 l/ha	2 semaines	7 à 14 jours d'intervalle entre les traitements. 3 traitements au max. par culture avec ce produit .
Thrips	Gepard (L+G)	0,5 kg/ha	1 semaine	2 traitements au maximum par parcelle et par année. Respecter l'homologation actuelle.
Croissance des racines et des plantes	Yucca Top Mg	1 l/ha	BIO	Active les défenses des plantes.

Betteraves à salade	Produit	Dosage / Emploi	Délai d'attente	Remarques
Dicotylédones + monocotylédones annuelles	Beta Star	1,5-2 l/ha		1. Split 1,5 l/a, 2. Split 1,5 l/ha, si nécessaire 3. Split 2 l/ha. la quantité totale autorisée
Graminées	Propaq	0,75-2,5 l/ha	8 semaines	
Cercosporiose, ramulariose	Difcor 250 EC	0,5 l/ha	2 semaines	Traitements après l'apparition des premières taches. 3 traitements par parcelle et année au maximum.
	Curenox 50 WG BIO	0,5-0,7%	3 semaines	4 kg de cuivre métallique au maximum par hectare et par année.
	Cuprum Flow BIO	7,5-12 l/ha	3 semaines	Pour un mélange avec des fongicides organiques, la moitié de ration indiquée suffit.
	Bouillie bordelaise WG	13-18 kg/ha	3 semaines	BIO
Noctuelles terricoles ou vers gris	Deltaphar® 25 EC	0,05% (0,5 l/ha)	2 semaines	2 traitements par culture au maximum avec ce produit. Respecter les zones tampons actuelles.
Pucerons	Pirimicarbe 50 WG	0,5 kg/ha	1 semaine	
Pucerons, mouches mineuses	Techno 10 CS (L+G)	0,1 l/ha	2 semaines	7 à 14 jours d'intervalle entre les traitements. 3 traitements au maximum par culture.
Altises,noctuelles terricoles ou vers gris	Cyperméthrine SF	0,25 l/ha	2 semaines	2 traitements par culture au maximum avec ce produit. Respecter l'homologation actuelle.
Carence en éléments	Engrais liquide S	3-4 l/ha		Miscible avec des insecticides et fongicides.
Carence en bore	Bore 150 liquide	3-5 l/ha		

Mâche	Produit	Dosage / Emploi	Délai d'attente	Remarques
Dicotylédones + monocotylédones annuelles	Napronol	0,85 l/ha		Directement avant le semis ou plantation avec incorporation superficielle. 1 traitement au maximum par culture et par année.
Oïdium	Difcor 250 EC	0,5 l/ha		Application avant ou aussitôt après la plantation jusqu'au stade 4 feuilles au plus tard. 3 traitements au maximum par parcelle+année.
Noctuelles terricoles ou vers gris	Deltaphar® 25 EC	0,05% (0,5 l/ha)	2 semaines	2 traitements par culture au maximum avec ce produit. Respecter les zones tampons.
Pucerons, mouches mineuses, thrips	Techno 10 CS (L+G)	0,1 l/ha	3 semaines	7 jours d'intervalle entre les traitements. 2 traitements au maximum par culture.
Pucerons	Pirimicarbe 50 WG	0,5 kg/ha	1 semaine	Pulvériser. 2 traitements au maximum par culture avec ce produit.

Cultures maraîchères 2026

Tomates	Produit	Dosage / Emploi	Délai d'attente	Remarques
Alternariose, mildiou, septoriose	Cymoxanil WG	0,027%	3 semaines	3 traitements au maximum par culture. Observer la charge pour éviter le développement de résistances (SPa1).
	Cuprum Flow 	0,75-1,2%	3 jours	Pour un mélange avec des fongicides organiques, la moitié de ration indiquée suffit.
Alternariose, oïdium, mildiou	Globaztar SC	0,1%	3 jours	3 traitements par parcelle et par année au maximum. Eviter le brouillard de bouillie.
Alternariose, Septoriose, oïdium	Difcor 250 EC	0,05%	3 jours	3 traitements par parcelle et par année au maximum.
Sclerotinia, pourriture grise	Pyrus® 400 SC	0,125%	3 jours	Autorisé uniquement dans la serre. 1 traitement au maximum par culture.
Oïdium	Soufre 80 WG Stulln	0,1-0,2%	3 jours	
Pucerons, mouches mineuses, thrips, Noctuelles terriques ou vers gris	Techno 10 CS (L+G)	0,01%	3 jours	7-14 jours d'intervalle entre les traitements. 2 traitements au maximum par culture avec ce produit.
Noctuelles terriques ou vers gris	Cyperméthrine SF	0,25 l/ha	2 semaines	2 traitements au maximum par culture. Respecter l'homologation actuelle.
Mouches blanches	Gepard (L+G)	0,05%	3 jours	Serre: 2 traitements au maximum par culture.

Laitue pommée, Iceberg, romaine, batavia	Produit	Dosage / Emploi	Délai d'attente	Remarques
Mauvaises herbes annuelles et graminées annuelles	Proper Flo	2,5-3,75 l/ha		Plein air. Application après le semis ou la plantation.
Mildiou	Alfil WG	2 kg/ha	3 semaines	Seulement pour laitues pommées. Pulvériser.
	Cymoxanil WG	0,16 kg/ha		Seulement laitues pommées: Uniquement pour la culture de jeunes plants. Traitement au plus tard 14 jours après la plantation. 2 traitements au maximum par culture. Observer la charge pour éviter le développement de résistances (SPa1).
	Proplant®	0,6-1,5 l/ha	3 semaines	Application: pulvériser. 2 traitements au maximum par culture.
Sclerotinia, pourriture grise (Botrytis)	Pyrus® 400 SC	2 l/ha		Pour la culture de jeunes plants, traitement dans les 15 jours suivant la mise en place définitive. 1 traitement par culture au maximum.
Anthracnose (Marssonina)	Difcor 250 EC	0,5 l/ha	3 semaines	N'est pas autorisé pour la laitue romaine. 3 traitements au maximum par parcelle et année.
Mildiou, Rhizoctonia	Globaztar SC	1 l/ha	3 semaines	3 traitements par parcelle et par année au maximum.
Pucerons des racines de la laitue	Pirimicarbe 50 WG	0,1% (5 g/m²)	6 semaines	Asperger. Seulement pour la production de plants destinés à la mise en place de cultures. 1 traitement au maximum par culture avec ce produit. Application: de juin à août.
Pucerons, mouches mineuses, thrips, Noctuelles terriques ou vers gris	Techno 10 CS (L+G)	0,1 l/ha	2 semaines	7-14 jours d'intervalle entre les traitements. 2 traitements au max. par culture avec ce produit.

Fenouil bulbeux	Produit	Dosage / Emploi	Délai d'attente	Remarques
Graminées et dicotylédones annuelles	Chanon	2 l/ha	70 jours	Application: aussitôt avant la plantation. Signaler le risque de chloroses passagères immédiatement consécutives au traitement.
Graminées annuelles	Propaq	1 lt/ha	4 semaines	
Mildiou, cercosporiose	Globaztar SC	1 l/ha	1 semaines	Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par parcelle et par année avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines).
Pucerons, psylles, mouches mineuses, thrips, Noctuelles terriques ou vers gris	Techno 10 CS (L+G)	0,1 l/ha	2 semaines	2 traitements au maximum par culture avec ce produit 7 à 14 jours d'intervalle entre les traitements.

Cultures maraîchères 2026

Concombres (sous abris)	Produit	Dosage / Emploi	Délai d'attente	Remarques
Gommosse	Difcor 250 EC	0,05%	3 jours	Eloigner les premières parties atteintes. 4 traitements par parcelle et par année au maximum.
Oïdium	Globaztar SC	1 l/ha	3 jours	2 traitements au maximum par cultur.
	Soufre 80 WG Stulln	0,1-0,2%	3 jours	BIO
Taches anguleuses, mildiou (effet partiel)	Curenox 50 WG BIO	0,2%	3 semaines	4 kg de cuivre métallique au maximum par hectare et par année. Attention à la phytotoxicité!
Sclerotinia, pourriture grise (Botrytis)	Pyrus® 400 SC	0,125%	3 jours	Enlever les plantes malades. 1 traitement par culture au maximum.
Pucerons du feuillage	Pirimicarbe 50 WG	0,05%	1 semaine	Pulvériser. 2 traitements au maximum par culture avec ce produit.
Pucerons, mouches blanches	Cyperméthrine SF	0,025%	3 jours	2 traitements au maximum par culture. Respecter l'homologation actuelle.
Pucerons du feuillage	Gepard (L+G)	0,15 kg/ha	3 jours	Plein air. 2 traitements au maximum par culture. Intervalle entre les traitements 7-14 jours. Respecter l'homologation actuelle.

Épinard	Produit	Dosage / Emploi	Délai d'attente	Remarques
Graminées et dicotylédones annuelles	Oblix®200 EC	2 l/ha		En mélange avec 0,6 kg/ha Lenacil. Plein air. Application: 1 traitement pré-levée. Stade 00-09 (BBCH). Pas de traitements en automne et en hiver. Danger de dommages à la culture lors de traitements sur sols légers.
	Amazon	0,15 l/ha		Application pré-levée, immédiatement après le semis. Risque de chloroses passagères. Pour les épinards d'hiver cultivés sur sols sablonneux, il existe un risque de chloroses et de ralentissement de la croissance, l'année de la récolte. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use)
Mauvaises herbes annuelles	Lenacil	0,6 kg/ha		En mélange avec 2,0 l/ha Oblix. Au plus tard 2 jours après le semis. Attention: le choix de la culture suivante est limité. 1 traitement par culture au maximum. Les sols sablonneux et pauvres en humus ne devraient pas être traités. Dosage selon structure du sol.
	Phenmedipham	1-2 l/ha	3 semaines	Premier traitement entre le stade cotylédon et le stade 2 feuilles des adventices (1 l/ha). Deuxième traitement 5-7 jours plus tard (2 l/ha).
Altises, thrips, mouches mineuses, pucerons du feuillage	Techno 10 CS (L+G)	0,1 l/ha	1 semaine	2 traitements par culture au maximum avec ce produit/matière active.
Noctuelles terricoles ou vers gris	Deltaphar® 25 EC	0,05% (0,5 l/ha)	2 semaines	2 traitements par culture au maximum avec ce produit/matière active.
Engrais	Soufre 80 WG Stulln	4 kg/ha	BIO	

Toutes les cultures	Produit	Dosage / Emploi	Délai d'attente	Remarques
La maladie des jeunes plants (maladie du pied noir - Pythium)	Proplant®	10 ml non dilué par kg semence		Désinfection des semences.
		5-10 ml/m²		Asperger des semis, terreau de semis.
		7,5-15 ml/m²		Arroser les plantes après repiquage.
Ravageurs divers	Deltaphar®25 EC	0,03-0,05%		2 traitements par culture au maximum.
Limaces (Pas d'épandage manuel des granulés)	Antilimace Longlife	7 kg/ha		Eviter d'épandre sur les parties comestibles des plantes. Ne pas appliquer plus de 700 g de substance active métaldéhyde par ha sur la même parcelle en l'espace d'une année.
Engrais	Engrais liquide XL	2-5 l/ha		
	Engrais liquide Ca	4-6 l/ha		Engrais riche en calcium.
Stimulation de la croissance	Yucca Top Mg	1 l/ha	BIO	Augmenter le rendement de production. Meilleure résistance.
Préparation anti-stress et engrais foliaire azoté	Lalstim® Osmo	1 - 4 kg/ha	BIO	Renforcement préventif des cultures contre les situations de stress telles que la chaleur, le froid, et la sécheresse.

Veuillez également tenir compte des directives PER, des conditions des vos partenaires contractuels (BIO) et les services cantonaux de centre de conseil.

Viticulture 2026

	Mauvaises herbes	Pointes vertes	2/3	E/F 6 feuilles 10/12	Pousse 20-30 cm	Fleur I 23	après fleur	15 août	 	Remarques
		Glyphosate 360 TF, 4 - 10 l/ha								
Mildiou	Mildiou de la vigne, Effet partiel: pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>) Effets secondaires: rougeot parasitaire de la vigne			Folpet 80 WDG 2 kg/ha ou 0,125%	Curenox 50 WG 1 - 2 kg/ha ou 0,1 - 0,3% BIO				Mélange Folpet 80 WDG avec Curenox 50 WG est possible. Après la floraison jusqu'à la mi-août au plus tard. Maximum 6 kg de cuivre métal par hectare. Le bilan de cuivre métal sur 5 ans ne doit toutefois pas dépasser 20 kg/ha au maximum.	
					Cuprum Flow 2,4 l/ha ou 0,15% BIO				Effet partiel: Oïdium et pourriture grise. Effets secondaires sur rougeot parasitaire. En mélange avec des préparations contenant du folpet. Observer le bilan de cuivre métal.	
Oïdium	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>) Effets secondaires: rougeot parasitaire de la vigne				Alfil WG, 0,125% ou 2,0 kg/ha				Traitements pré- et post-floraux jusqu'à mi-août au plus tard. Pulvériser. N'est pas miscible avec des produits cuvroniques (danger de brûlure des feuilles)! Uniquement en mélange avec 0,1% Folpet 80 WDG (1,6 kg/ha).	
				Soufre 80 WG Stulln 1,6 - 6,4 kg/ha ou 0,1 - 0,4% BIO	Difcor 250 EC 0,2 l/ha ou 0,0125%				Dosage plus élevé en cas de forte attaque. Délay d'attente: 3 semaines.	
Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Excoriose, mildiou, oïdium, rougeot parasitaire, pourriture grise					Spirox 0,8 l/ha ou 0,05%			Contre rougeot parasitaire en mélange avec Folpet 0,1%. 3 traitements par parcelle et par année au maximum.	
							Pyrus® 400 SC 2,4 l/ha ou 0,2%		Pas de traitement de raisin de table. 4 traitements au maximum par parcelle et par année. Observer les charges attuelles.	
Acariose, Erinose				Ibiza SC 1,2 l/ha ou 0,1%					Dernier traitement à la véraison, au plus tard à mi-août. 1 traitement par parcelle et par année au maximum.	
				Soufre 80 WG 16 kg/ha BIO					Jusqu'à la fin de la floraison. 2 traitements par parcelle et par année au maximum. Pas de traitement de raisin de table. Observer les charges actuelles.	
Fumure	Après la grêle					Engrais liquide S 2 - 5 l/ha			Emploi: traitement de débourrement	
									Après la fleur avec fongicides.	
Préparation anti-stress et engrais organique azoté	Lalstim®Osmo 5-7 kg/ha BIO						Sulfate de magnésie Micro Top, 15-20 kg/ha		Dessèchement de la rafle. 2 traitements, avec environ 600 l/ha de bouillie. Ne traiter que la zone des grappes, au début changement de couleur. 2ème traitement 10 jours plus tard. Traiter seul, ne pas mélanger.	
								Folpet 80 WDG 0,15%	Au plus tard 24 heures après l'orage.	
									Contre les dégâts de gel au printemps. Traiter au moins 24 heures avant les gelées avec 400-1000 l/ha de bouillie.	

Fruits à pépins 2026

	Pointes vertes B/C	D/E	Fleur F	G-H	I/J	K	Remarques
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	
Oïdium, tavelure, rouille grillagée du poirier, moniliose des fleurs et des rameaux		Difcor 250 EC 0,015% / 0,24 l/ha ou Pomstar Duplo 1 Set par ha					Du débourement jusqu'à fin juillet au plus tard, 4 traitements par parcelle et par année au maximum. Délai d'attente: 3 semaines. Uniquement en mélange avec Captan (80 % WG), conc. 0,1%. Traitement contre Monilia pendant la floraison.
Moniliose, tavelure		Pyrus® 400 SC 0,8 - 1,2 l/ha ou 0,05-0,075%					Pour une stratégie antifréquentation. 3 traitements au maximum. Uniquement en mélange avec du Captan 80% (0,1%, 1,6 kg/ha) ou du Dithianon 70% (0,05%, 480 g/ha). Observer les charges de l'OFAGI!
Tavelure		Curenox 50 WG BIO 0,1 - 0,2%					0,5 - 0,1 % avant la floraison, comme complément à du soufre mouillable. 4 kg de cuivre métallique au maximum par hectare et par année.
			Folpet 80 WDG 2 kg/ha ou 0,125%				Délai d'attente: 3 semaines. Observer les charges!
		Dithianon 70 WG 0,8 kg/ha ou 0,05%					Jusqu'à fin juillet. Traitements après la floraison: ne pas appliquer en tout plus de 3400 g par ha de la substance active dithianon par parcelle et annéee..
		Captan 80 WG 2,4 kg/ha ou 0,15%					En mélange 2 kg/ha. Observer la limitation dans certaines variétés. Délai d'attente: 3 semaines. Ne pas procéder en tout à plus de 10 applications d'un produit contenant du captane par parcelle et par an..
		Syllit (Dodine) 1,92 l/ha					Jusqu'à mi-juillet. Délai d'attente: 60 jours. 2 traitements par parcelle et par année au max. Ne pas employer de Dodine pendant la période critique.
Oïdium	Soufre 80 WG Stu/ln	0,5 - 0,75% avant la fleur, 0,3 - 0,5% après la fleur	BIO				En mélange 0,1-0,2%. Délai d'attente: 3 semaines.
							Pulvériser: 2 traitements au maximum par parcelle et par année avec des produits du même groupe de matières actives. Dosage plus élevé jusqu'à fin juillet, dosage plus faible dès juillet. Observer les charges actuelles.
							Application: À l'élosion du bourgeon (52-53 BBCH). 2 traitements au maximum par parcelle et par année. Respecter l'homologation actuelle.
Pucerons de feuillage							Dans 400 l'd'eau. De mars à fin juillet.
Anthrone du pommier		Gepard 0,02%					Dès la 2 ^{ème} année de plantation.
Cochenilles, phytopotes du poirier, chéimatoïdes, acariens	Huile blanche BIO 1 - 3,5%						À partir de la postfloraison (BBCH 69).
Mauvaises herbes		Glyphosate 360 TF 6 l/ha					Application: printemps été. Fruits à noyaux: printemps jusqu'au stade 69 (BBCH). Uniquement pour traitement sous le rang. Des la quatrième année de culture. 1 traitement par parcelle et par année au maximum. Traitement dès que les adventices ont atteint 10 cm d'hauteur.
Psylles du poirier		Premazor Turbo 5-7 l/ha					
Dicotylédones et monocotylédones annuelles et vivaces		Calciumchlorid 384 6 - 8 l/ha	BIO				Miscible avec Folpet ou Captane avec 24 l/ha.
Bitter-pit		Engrais liquide S 3 - 5 l/ha					Avec des fongicides après la fleur.
Engrais		Folanx® Ca29 2,5 kg/ha					Contre la maladie des taches amères, le brunissement de l'épiderme et de la chair des fruits à pépins.
Engrais avec calcium		Lalstimm®Osmo 5-7 kg/ha	BIO				Préventive. Contre les dégâts de gel au printemps.
Préparation anti-stress et engrais organique azote							

Cerises 2026

	débourrement	pré-floraison	floraison	post-floraison	chute	fruits jaune	après la récolte
Moniliose							
Maladie criblée							
Pourriture amère							
Cylindrosporiose							
Chimiotobies							
Pucerons							
Mouches de la cerise							

Traitement PI

	1. Traitement	2. Traitement	3. Traitement	4. Traitement	5. Traitement	6. Traitement	Contre mouches
Curenox 50 WG 4 kg/ha	Pomstar Duplo 0,25 l/ha + 1,6 kg/ha	Pomstar Duplo 0,25 l/ha + 1,6 kg/ha	Dithianon 70 WG 0,05-0,075% 0,8-1 kg/ha	Globaztar SC 0,1% 1,6 l/ha	Dithianon 70 WG 0,05% 0,8 kg/ha	Dithianon 70 WG 0,05% 0,8 kg/ha	Gepard L+G 0,02% (0,32 kg/ha) 2 traitements avec un intervalle de 10 jours. 1er traitement juste avant la véraison.
Huile blanche S 1% 16 l/ha BIO	Engrais liquide S 0,1-0,25% 2-5 l/ha	Engrais liquide S 0,1-0,25% 2-5 l/ha	Engrais liquide S 0,1-0,25% 2-5 l/ha	Engrais liquide S 0,1-0,25% 2-5 l/ha	Engrais liquide S 0,1-0,25% 2-5 l/ha	Engrais liquide S 0,1-0,25% 2-5 l/ha	Mouillant S 0,5 l/ha



Traitement traditionnel

	1. Traitement	2. Traitement	3. Traitement	4. Traitement	5. Traitement	Pour une meilleure résistance des fruits
Curenox 50 WG 4 kg/ha	Pomstar Duplo 0,25 l/ha + 1,6 kg/ha	Pomstar Duplo 0,25 l/ha 1,6 kg/ha	Folpet 80 WDG 0,1% 2 kg/ha	Dithianon 70 WG 0,05%	Dithianon 70 WG 0,05%	Lalstim®Osmo 3,4 kg/ha (0,2-0,3%)
Huile blanche S 1% 16 l/ha BIO	Engrais liquide S 0,1-0,25% 2-5 l/ha	contre la fissuration/éclatement Diminue le développement de pourriture 1. Application à la coloration des fruits (jaune-rouge). 2. Application 5 à 10 jours au plus tard				

Explications:

Règle générale: Calculé à 2000 l de bouillie par hectare.

Globaztar SC: 3 traitements par parcelle et par année au maximum

Contre pucerons: Pirimicarbe 50 WG 0,02-0,04% + Mouillant S (Observer les charges actuelles)

Après la grêle: Folpet 80 WDG 0,1%

Bactériose: Bouillie bordelaise WG 0,5-0,75% (en automne)

Délai d'attente: généralement 3 semaines

Fraises 2026

	Produit	Dosage / Emploi	Remarques
			
Mauvaises herbes et graminées annuelles	Rapsan 500 SC	1,5-2 l/ha	Après la plantation. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer plus de 1 kg de la matière active métazachlore par hectare sur la même parcelle sur une période de 3 ans. Respecter les zones non traitées.
Mauvaises herbes annuelles	Lenacil	1,5-2 kg/ha	Il est possible de fractionner le traitement. Sans de variétés sensibles. Respecter les zones non traitées.
	Phenmedipham	2 x 3 l/ha	Traitement avant la floraison et après la récolte. Ne pas ajouter d'huile. Tenir compte de la sensibilité des variétés.
Herbicide après la récolte ou après une nouvelle plantation	Napronol	2,5 l/ha	En automne. 5-8 jours après la plantation. Ne pas traiter les variétés sensibles et les plantes frigo.
Graminées	Select®	0,5-1 l/ha +1-2 l d'huile colza	Post-levée. Ne pas mélanger avec d'autres produits. 0,5 l/ha contre les graminées annuelles, 1 l/ha contre les graminées vivaces. Traitement avant la floraison et après la récolte. 1 traitement au maximum par année.
Taches pourpres BIO	Bouillie bordelaise WG	2,5-7,5kg/ha	Traitement avant la floraison et après la récolte. 4 kg de cuivre métallique au maximum par hectare et par année. Observer les charges actuelles.
	Curennox 50 WG	0,1-0,3%	
	Cuprum Flow	4,5-7,5 l/ha	
Coeur brun, racines rouges	Alfil WG	0,5% (5 kg/ha)	Arroser ou pulvériser. Avant la floraison et après la récolte. 4 traitements au maximum par parcelle et par année.
Oïdium BIO	Soufre 80 WG Stulln	2-4 kg/ha	Application aux stades pleine floraison et le début de coloration rouge des fruits. Pas de traitement entre la floraison et jusqu'à la fin de la récolte.
	Globaztar SC	0,1% (1 l/ha)	Délai d'attente: 2 semaines. 3 traitements au maximum par culture et par année.
	Difcor 250 EC	0,05% (0,5 l/ha)	Application aux stades pleine floraison et le début de coloration rouge des fruits. Délai d'attente: 3 semaines. 3 traitements par parcelle et par année au maximum.
Pourriture grise (Botrytis cinerea)	Pyrus® 400 SC	0,25% (2,5 l/ha)	Application aux stades pleine floraison et le début de coloration rouge des fruits. Délai d'attente: 2 semaines. 1 traitement par parcelle et par année au maximum.
Anthonome du fraisier	Techno CS (L+G)	0,02% (0,2 l/ha dans 1000 l d'eau)	Application aux stades pleine floraison et le début de coloration rouge des fruits. Délai d'attente: 3 semaines. Respecter les zones non traitées.
Limaces	Antilimace Longlife	7 kg/ha	Éviter tout contact avec les parties comestibles des plantes.
Active la résistance des plantes, améliore l'absorption des substances nutritives, stimule l'enracinement	Yucca Top Mg BIO	1-3 l/ha	Application au sol: 3 l/ha au semis ou à la plantation. Application foliaire 1 l/ha tous les 7-14 jours ou selon les besoins. Bien miscible avec d'autres adjuvants.
Préparation anti-stress + engrais organique azoté	Lalstim®Osmo BIO	3-4 kg/ha	Pour une meilleure résistance à la fissuration/éclatement.

Veuillez également tenir compte des directives PER, des conditions des vos partenaires contractuels (BIO) et les services cantonaux de centre de conseil.

Framboises 2026

	Produit	Dosage / Emploi	Remarques
			
Dicotylédones + monocotylédones annuelles	Napronol	2,5 l/ha	Au printemps, avant le débourrement. 1 traitement au maximum par culture et par année.
Graminées	Propaq	0,75-2,5 l/ha	Contre chendent rampant. Il est possible de fractionner le traitement.
Maladie des rameaux BIO	Curennox 50 WG	0,2-0,5%	Traitement avant la floraison et après la récolte. 4 kg de cuivre métallique au maximum par hectare et par année. Observer les charges actuelles.
	Bouillie bordelaise WG	5-13 kg/ha	
	Cuprum Flow	7,5-12 l/ha	
Pourriture grise (Botrytis cinerea)	Pyrus® 400 SC	2,5 l/ha	Délai d'attente: 2 semaines. Max. 1 traitement par parcelle et par année.
Rouille	Difcor 250 EC	0,05% (0,5 l/ha)	Traitement avant la floraison et après la récolte uniquement. 3 traitements au max. par parcelle+année.
Ver de framboises	Techno CS (L+G)	0,01% (0,1 l/ha)	Dans 1000 l d'eau / ha. Délai d'attente: 3 semaines. Respecter les zones non traitées. Observer les charges actuelles.
Anthonome du framboisier		0,02% (0,2 l/ha)	
Carence en éléments	Engrais liquide XL	0,2%	Avec les fongicides.
Préparation anti-stress+engrais organique azoté	Lalstim®Osmo BIO	3-4 kg/ha	Diminue le développement de pourriture.

Prairies et pâturages 2026

Indications importantes:

Ne pas traiter les herbicides hormonals en plein été (dès 25°C).

Ne pas traiter en cas de sécheresse, de temps chaud, si il y a danger de gel nocturne.

Délai d'attente: 3 semaines, 2 semaines lors de fourrage pour les vaches en dehors de la production de lait.
Ces délais d'attente sont valables pour tous les herbicides, excepté si c'est prescrit un autre délai dans le plan de traitement.

Réensemencement	Produit	Dosage / Emploi	Remarques
Au printemps	MCPB 400 + Engrais liquide S	4 l/ha + 2 l/ha	Traiter lorsque le trèfle a 3 vraies feuilles. (MCPB400). Ne pas utiliser dans les cultures de porte-graines rouge, de trèfles d'Alexandrie, Tabor et de Perse.
Luzerne	Effican SG (L+G)	2 x 1-1,5 kg/ha	Traitement fractionné. Répéter après 8 jours.

Traitements des surfaces	Produit	Dosage / Emploi	Remarques
Rumex	Harmony®SX	45 g/ha	Délai d'attente: 3 semaines. Application: densité élevée de Rumex; après la deuxième fauche, jusqu'en automne sur les Rumex au stade rosette.
Rumex, renoncules annuelles et vivaces, mauvaises herbes diverses	MCPB 400	4-6 l/ha	Traiter lorsque le trèfle a 3 vraies feuilles. Traitement par temps favorable à la croissance, lorsque les adventices sont en plein développement. Ne pas utiliser dans les cultures de porte-graines rouge, de trèfles d'Alexandrie, Tabor et de Perse.
Véronique filiforme	Pendi (L+G)	4 l/ha	Application: fin de l'automne, peu après la dernière pâture ou la dernière fauche. Pas de traitement avec pulvérisateurs à dos ou à main.
Renouvellement de l'herbe	Glyphosate 360 TF + Engrais liquide S	5 l/ha + 4 l/ha	Après le traitement attendre 1 semaine, puis passer avec la herse, ensuite semer.

Traitement plante par plante	Produit	Dosage / Emploi	Remarques
Rumex, chardons, orties et d'autres mauvaises herbes à larges feuilles	Blackomat	Dilution possible jusqu'à 1:5	Dilution Blackomat / eau: Avec l'appareil Blackomat 2-3 dl sur 1 l d'eau. Avec Sobidoss / Rodoss 1-2 ml/plante. Avec pompe à dos: <i>Idéal</i> : 1 l avec 2 l d'eau, par temps chaud (18-25°C); dilution possible jusqu'à 1:5 (1 l avec 5 l d'eau) (utilisation sur grande surface). Coloré rouge pour le marquage des mauvaises herbes traitées. Epargne les graminées.
Ambroisie à feuilles d'armoise (Ambrosia artemisiifolia), chardons vivaces	Clio 100	0,3%	En complément, un adjuvant (défini par la firme) à 0,5 % sur une base d'huile de colza. Conformément à l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) : Seulement traitement plante par plante de végétaux posant des problèmes. s'il est impossible de les combattre efficacement par d'autres mesures.
Liserons, vératres	Deux-4D, liquide	50 ml dans 10 l d'eau	Contre les séneçons toxiques. Seulement pour le traitement plante par plante.
Ambroisie à feuilles d'armoise (Ambrosia artemisiifolia)	Globus	3 ml dans 10 l d'eau (0,03%)	Appliquer seulement en combinaison avec du mulch ou une coupe, au mieux au stade de 6-8 feuilles.
Rumex, chardons, orties, buissons	Garlon®2000	2% (200 ml dans 10 l d'eau) Traitement du tronc: 30%	Pour le traitement des plants isolés selon l'ordonnance sur les paiements directs (OPD). 1 traitement par parcelle et par année au maximum. Pâturages ou fourrage (fourrage vert ou conservé) au plus tôt 3 semaines après traitement.

Jardin / ferme 2026

Cultures ornementales	Produit	Dosage / Emploi	Remarques
Graminées	Propaq	0,75 - 2,5 l/ha	
Dicotylédones et monocotylédones annuelles et vivaces (arbres et arbustes hors forêt)	Premazor Turbo	5 - 7 l/ha	Application: printemps/été. Dès la deuxième année de culture. Volume d'eau: 300-400 l/ha. Respecter les zones tampons actuelles.
Mildiou, rouilles	Dithianon 70 WG	0,05%	5 g dans 10 l d'eau. Observer les charges pour les zones tampons non traitées actuelles.
Champignons pathogènes du sol (fonte ou toile des semis), mildiou	Alfil WG	Pulvériser: 0,25% Arroser: 10 g/m ²	Arroser: Seulement pour des plantes en pot et en container.
Oïdium	BIO Soufre 80 WG Stulln	0,1- 0,2%	= 10-20 g dans 10 l d'eau
Pourriture grise (Botrytis)	Ibiza SC	0,04%	= 4 ml dans 10 l d'eau. 3 traitements au maximum par culture. Ne pas mélanger avec d'autres produits. Seulement pour des plantes en pot et en container.
Thrips	Deltaphar® 25 EC	0,05%	= 5 ml dans 10 l d'eau
Noctuelles terricoles ou vers gris, chenilles défoliaitrices, chrysomélidés, mirides, pucerons, mouches blanches, thrips, sciarides, mouches du terreau, cécidomyies	Techno 10 CS (L+G)	0,01%	= 1 ml dans 10 l d'eau En cas d'utilisation dans une serre, celle-ci doit être aérée soigneusement avant d'y entrer à nouveau. Uniquement contre les souches non résistantes.
Pucerons	Pirimicarbe 50 WG	0,05%	= 5 g dans 10 l d'eau. Au maximum 3 traitements par culture et année.
Mouches blanches	Gepard (L+G)	0,5 kg/ha	2 traitements au maximum par parcelle et par année.
Inhibition de la croissance	CCC	Pulvériser: 0,15 - 0,2% Arroser: 0,1 - 0,5%	Pulvérisation: En cas d'utilisation dans une serre, celle-ci doit être aérée soigneusement avant d'y entrer à nouveau. Arroser: Seulement pour des plantes en pot et en container.
	Dazide Enhance	0,06 - 0,6%	6 - 60 g dans 10 l d'eau, avec pompe à dos.
Stimulation de la croissance	Gibberellin A3	1 - 2 comp.	Dans 1 - 10 l d'eau
Engrais	Engrais liquide XL	50 ml dans 5 l d'eau	Pour des fleurs et d'autres plantes ornementales. Arroser 3 fois par mois.
En période de stress climatique (sécheresse)	Lalstim®Osmo BIO	2 - 3 kg/ha	Appliquer toutes les 3 semaines.

Usage domestique	Produit	Dosage / Emploi	Remarques
Contre les limaces	Antilimace Longlife Schneckenkorn Longlife	50-70 g/a	Epandre régulier. Eviter d'épandre sur les parties comestibles des plantes. Sans danger pour les hérissons et les lombriciens.
Lutter sûr contre les souris et rats	Appât S grains		Dans les lieux fréquentés par les souris il est conseillé de déposer les appâts sous des abris.
	Stations pour souris+rats		Stations pour les appâts. Pour une manipulation sûre.
Contre campagnol terrestre taupes (fam.)	Cobra Forte® 	3 - 5 Pellets par 3-10 m longueur de la galerie	Ne pas utiliser dans les jardins familiaux. Réservez aux utilisateurs professionnels. (Produit générateur de gaz).
Dosage	Appareils de mesures 1 l + 2 l		Avec échelle de mesure en ml.
Détergent	Mouillant S	10 ml	Pour des pulvérisateurs et des machines.
	Agro-Quick BIO	2 dl	Pour nettoyer les pulvérisateurs.
Appareil universel pour épandre	Speedy		Appareil universel pour épandre sans problèmes des granulés divers, des antilimaces, des engrains, du sel d'hiver, des semences etc. Largeur jusqu'à 7 m.
Appareil pour pulvériser	Appareil Blackomat		Une pompe solide avec une rallonge pour traiter sans problèmes plante par plante. Idéal pour tous les travaux de pulvérisation dans le jardin ou la campagne.

Cobra Forte®

Contre campagnols

- ☺ Efficace et fortement sûr
- ☺ Sans danger pour les plantes
- ☺ Pas d'empoisonnement chez les chats, les chiens,
les renards, oiseaux etc.



Matière active: 56% phosphure d'aluminium (produit générateur de gaz, GE)
Emballage: 1 kg (carton 12 x 1 kg)

Uniquement pour des utilisateurs professionnels!
Ne pas utiliser dans les jardins familiaux.

Il faut employer les produits phytos avec précaution. Avant l'utilisation il faut lire l'étiquette ou les informations du produit.

Nouveau
dans
l'assortiment

Garlon® 2000

**Herbicide pour traiter plante par plante
contre des mauvaises herbes vivaces
comme chardons, rumex, orties**



- ☺ **Large spectre d'efficacité**
- ☺ **Efficacité durable**
- ☺ **destructeur d'arbustes**

Matière active/Teneur: Triclopyr 60 g/l , Fluroxypyr-meptyl 28,8 g/l
Formulation: Microémulsion (ME)
Emballage: 1 l (carton: 12 x 1 l),
Nº de homologation: W 7432-1

Il faut employer les produits phytos avec précaution. Avant l'utilisation il faut lire l'étiquette ou les informations du produit.

Prix / TVA / OCOV:

Cette liste de prix remplace toutes les versions précédentes. Sont soumis à condition: les changements de prix ainsi que les possibilités de livraison, des irrégularités et erreurs d'impression. Divers produits sont soumis à l'ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV) et sont taxés de Fr. 3.00/kg COV. La TVA et la taxe COV seront appliquées de manière suivante:

Prix achat: La TVA et la taxe COV ne sont pas incluses et seront notifiées séparément sur la facture.

Prix de vente: La TVA de 2,6 % sur les produits phytosanitaires et les engrais, respectivement de 8,1 % pour les autres produits ainsi que la taxe COV et la taxe RPLP sont incluses.

Conditions de livraison

Franco - dès Fr. 2000.- par livraison (montant de facturation), en dessous de Fr. 2000.-- nous facturons les frais de transport effectifs.

Garanties de qualités

Nos produits phytosanitaires sont homologués par l'office fédéral de l'agriculture. Nous garantissons la qualité de nos produits vendus uniquement dans les emballages d'origine intacts. Seules les indications et les prescriptions de concentration figurant sur l'emballage sont déterminantes comme mode d'emploi. Nous déclinons toute responsabilité pour des dégâts survenant à la suite d'erreurs commises lors du stockage, de l'emploi de nos produits ou de circonstances indépendantes de notre volonté.

Stockage:

Conserver les produits pour pulvérisation dans un endroit sec, à l'abri du gel et sous clef.

Dégâts dus au transport / pertes survenues en cours de transport

Les dégâts ou pertes sont à signaler immédiatement au moment de la livraison soit au transporteur pour qu'un constat puisse être établi aussitôt. Une déclaration tardive peut entraîner un refus de dédommagement.

Réclamations relatives aux marchandises livrées

Les réclamations concernant des livraisons incomplètes ou des marchandises avariées doivent nous parvenir immédiatement, au plus tard 10 jours après la date de la livraison. Après ce délai les réclamations peuvent être refusées.

Envois en retour

Un principe absolu veut que les envois ne peuvent être retournés qu'à l'expéditeur direct, c'est-à-dire du revendeur au grossiste. Nous n'acceptons des renvois de marchandises que si ces derniers ont été effectués avec notre accord et franco à notre adresse.

Taxe d'incitation sur les composés organiques volatifs (COV)

Cette taxe est comprise dans les prix de vente publiés.

Dispositions relatives aux produits toxiques

A la livraison de la marchandise, le client s'engage à respecter les ordonnances fédérales et cantonales sur le stockage et la vente.

En cas d'intoxication

Faire immédiatement appel à un médecin. En cas d'urgence, l'instance suivante qui est ouverte jour et nuit donne les renseignements nécessaires au sujet des mesures à prendre:

Centre suisse d'informations toxicologiques à Zurich: Tél. 145**Classification SGH**

GHS 03



GHS 05



GHS 06



GHS 07



GHS 08



GHS 09

La définition de SGH

Le SGH (système général harmonisé) est un système visant à étiqueter les produits chimiques dangereux selon des critères uniformes dans le monde entier. L'Union européenne a transposé le SGH dans le règlement (CE) n° 1272/2008 (règlement CLP). En Suisse, les produits peuvent aussi être étiquetés conformément à ce nouveau système.

SGH 03 Comburant

SGH 05 Corrosif

SGH 06 Très toxique

SGH 07 Attention dangereux

SGH 08 Dangereux pour la santé

SGH 09 Dangereux pour le milieu aquatique

Remarque pour la production intégrée

Les directives PER ou pour divers labels sont variables selon les régions. Observer donc aussi les directives régionales ou celles de vos partenaires commerciaux.

Nouveau
dans l'assortiment

Ethephon 6s

Phytorégulateur de croissance pour augmenter la résistance à la verse physiologique du blé d'automne, des orges d'automne et de printemps, du seigle d'automne et du triticale

- Idéal contre la casse du col de l'épi
- Parfaitement adapté à un raccourcissement tardif
- Formulation bien tolérée

Matière active/Teneur: 52% Ethephon (660 g/l)

Formulation: SL concentré soluble dans l'eau

Emballages: 1 l (12 x 1 l), 5 l (4 x 5 l)

N° féd. d'homologation: W 7438-2

